



ID : 00090370

Projet « Gestion intégrée et durable du paysage de l'aire protégée de PONASI »

PLAN DE TRAVAIL ET DE BUDGET ANNUEL (PTBA) 2024

Mars 2024

Plan de Travail et de Budget Annuel 2024 du PONASI 00090370

Numéro du projet :	PONASI-BF : 00096170
Titre :	Projet de Gestion intégrée et durable du paysage de l'aire protégée de PONASI
Lien avec le Plan d'Action pour Stabilisation et le Développement	Pilier 3 : renforcer l'Etat et améliorer la gouvernance Axe 3 : Consolider le développement du capital humain et la solidarité nationale OS 3.6 : Améliorer le cadre de vie, l'accès à l'eau potable, à l'assainissement et aux services énergétiques de qualité Effet 03039 : Renforcement de la résilience climatique des secteurs et domaines prioritaires Axe 4 : Dynamiser les secteurs porteurs pour l'économie et les emplois OS 4.1 : Développer durablement un secteur agro-sylvo-pastoral, faunique et halieutique productif et résilient, davantage orienté vers le marché Effet 03002 : Amélioration de l'accès des ménages aux intrants et équipements de qualité Effet 03005 : Opérationnalisation des réformes du secteur agro-sylvo-pastoral
Effet UNDAF/CPD/IRRF	Effet 2 : D'ici fin 2024, les populations, en particulier les jeunes et les femmes des zones d'intervention (urbaines / rurales), augmentent leurs revenus, adoptent des modes de production et de consommation durables et améliorent leur sécurité alimentaire. Produit 2.4: Les exploitants-es agro-sylvo-pastoraux du Sahel, de la Boucle du Mouhoun, du Centre-Nord, du Centre-Sud et du Centre-Ouest disposent de connaissances, de données climatiques et agroécologiques, d'outils et de technologies de production et de consommation accrues et durables Indicateur 2.4.3: Proportion des exploitants-es (H, F, J) agro-sylvo-pastoraux du Sahel, de la Boucle du Mouhoun, du Centre-Nord, du Centre-Sud et du Centre-Ouest disposant des informations climatiques et agroécologiques et qui les utilisent dans la planification de leurs activités

Résultats plan stratégique du PNUD	Résultat 1 1.3.1 Les capacités nationales et les outils d'évaluation et de planification fondés sur des données probantes permettent des investissements de développement tenant compte de l'égalité des sexes et des risques, notamment pour la réponse à la crise et la reprise après celle-ci Résultat 3 3.3.1. Outils et mécanismes d'évaluation et de planification fondés sur des données probantes, appliqués pour permettre la mise en œuvre d'une prévention et d'une préparation tenant compte des risques et de l'égalité des sexes, afin de limiter l'impact des catastrophes naturelles et des pandémies et de promouvoir des sociétés pacifiques, justes et ouvertes à tous.
Produits attendus du Projet :	Résultat 1.1 Dispositif de co-gouvernance du paysage du PONASI actualisé, renforcé et opérationnalisé pour assurer une gestion concertée, intégrée et équitable de l'utilisation des terres et des ressources au sein du paysage couvrant 952 000 ha et optimiser les bénéfices environnementaux et socio-économiques. Produit 1.2 : L'outil de planification territoriale est adopté comme méthodologie de planification spatiale permettant la visualisation des impacts des activités économiques sur le paysage avec une articulation claire des compensations (trade off), afin d'appuyer la prise de décision sur une utilisation des terres optimisant les bénéfices environnementaux et économiques. Produit 1.3 : Des estimations précises et bien documentées des stocks de carbone au sein du paysage du PONASI sont disponibles pour contribuer au processus d'évaluation des bénéfices associés aux différentes utilisations des terres et des ressources. Produit 1.4 : Élaboration du Plan Directeur de gestion du paysage PONASI pour guider la gestion du paysage du PONASI au cours des 15 prochaines années. Produit 1.5 : Exigences de gestion durable et équitable pour les différentes unités du territoire, y compris des mécanismes efficaces d'application et de suivi, des mécanismes de prévention/gestion des conflits, le suivi de la conformité de la mise en œuvre, le suivi de la biodiversité et des écosystèmes, et une gamme de mesures incitatives et dissuasives, le soutien à

	la mise en œuvre du plan directeur de gestion du paysage de PONASI. Résultat 2.1 : Capacité institutionnelle accrue des agences de gestion des aires protégées (OFINAP et DGEF) à gérer les connaissances et concevoir les règles pour l'utilisation et la valorisation des ressources naturelles. Résultat 2.2 : Efficacité accrue de la gestion des aires protégées sur 354 781 ha incluant les aires protégées de l'État, les aires protégées communautaires et les corridors fauniques au sein du complexe PONASI. Produit 2.1 : Les capacités institutionnelles et individuelles au sein des agences des AP sont améliorées par des interventions ciblées de renforcement des capacités. Produit 2.2 : L'efficacité de gestion des AP gérées par l'État du complexe PONASI - Kabore-Tambi (169 000 ha), Nazinga (91 300 ha) et Sissili (32 700 ha), incluant les corridors # 1 (4 500 ha) et #2 (33 000 ha) – est renforcée par une série d'appuis techniques Produit 2.3 : La gestion des ressources naturelles dans les zones villageoises d'intérêt cynégétique (ZOVIC), aires protégées communautaires, est améliorée grâce à des interventions de gestion collaborative, notamment l'élaboration et la mise en œuvre de plans de zonage simplifiés, le renforcement de la gestion de la chasse et la mise en œuvre de mesures de gestion des conflits Homme-faune Produit 2.4 : Un plan efficace de protection des éléphants à l'échelle du paysage PONASI est développé et mis en œuvre. Ce plan intègre les résultats d'une étude scientifique précisant les corridors essentiels de déplacement des éléphants au sein du complexe PONASI et les autres grands complexes écologiques du pays et du Ghana. Résultats 3.1: Résultat 3.1 Adoption accrue des pratiques efficaces de gestion intégrée agro-sylvo-pastorale et d'agriculture intelligente face au climat par les communautés locales au sein du paysage PONASI. Résultat 3.2: Moyens de subsistance diversifiés des communautés locales liés au développement du tourisme et de filières basées sur les produits forestiers. Résultat 3.3 : Les pratiques de gestion durable des terres (GDT) sont mises en œuvre par les communautés au sein du paysage du PONASI afin de réduire les menaces sur les aires protégées et accroître la sécurité alimentaire, la productivité et la
--	--

	résilience agricole, par l'agriculture intelligente face au climat, la collecte durable du bois et de biomasse-énergie, la restauration des forêts, la régénération naturelle assistée, et la gestion des feux. Produit 3.1 Des pratiques de gestion durable des terres (GDT) sont mises en œuvre par les communautés dans le paysage de PONASI. Produit 3.2: La gestion des ressources naturelles dans les forêts et les zones pastorales communautaires est améliorée grâce au développement collaboratif de plans de zonage simplifiés et à leur mise en œuvre, et au renforcement de la gestion des forêts et des zones pastorales. Produit 3.3 : Des entreprises locales viables de transformation des produits des filières forestières sont établies, fournissant des moyens d'existence et générant des revenus soutenus, notamment pour les femmes et les personnes vulnérables. Produit 3.4 : Renforcement des capacités pour un meilleur partage des bénéfices du tourisme avec les communautés locales dans le paysage PONASI. Ce soutien comprendra des formations pour les entreprises existantes et au niveau communautaire, et soutiendra les partenariats avec le secteur privé. Résultat 4.1 : Augmentation des opportunités pour les femmes de bénéficier de la gestion durable des ressources naturelles et des filières liées aux AP dans le paysage PONASI. Résultat 4.2 : Appropriation des connaissances développées dans le projet par les acteurs du paysage PONASI et du Burkina Faso. Produit 4.1 Plan d'action pour l'égalité des genres mis en œuvre, suivi et évalué. Produit 4.2: Les connaissances techniques et les enseignements tirés des expériences du projet sont compilés, évalués et traduits en produits de connaissance qui contribuent à renforcer les capacités de tous les acteurs en matière de gestion durable de l'environnement. Produit 4.3. Les apprentissages sont diffusés par le biais du plan de communication du projet afin de permettre leur adoption généralisée par les femmes et les hommes dans le paysage du PONASI et au Burkina Faso.
Objectifs 2024	- Evaluer le mécanisme de co-gouvernance du complexe PONASI ;

	- Réviser et valider de la composition, la mission et les règles de fonctionnement du mécanisme de co-gouvernance et du noyau technique permanent, ainsi que des critères de sélection des membres, en assurant la participation des femmes aux décisions ; - Former les acteurs sur le processus de planification environnementale de l'utilisation des terres par les parties prenantes concernées, en assurant une participation significative des femmes. - Concevoir et développer un système d'information sur le PONASI - Discuter du processus de décision sur l'utilisation des terres, et des critères / normes pour la conservation de la biodiversité et des SE, des AP et de la GDT comme base de planification avec l'ensemble des acteurs à travers des tables rondes locaux ; - Evaluer sur le terrain des stocks de carbone dans les zones forestières du paysage PONASI, établir une situation de référence basée sur les données d'inventaire forestier et la vérification sur le terrain de l'utilisation des terres et un échantillonnage pour suivre les stocks de carbone ; - Évaluer les changements dans l'utilisation des terres et la couverture végétale dans les zones forestières prioritaires du paysage PONASI et planifier les inventaires sur le terrain - Evaluer et de faire des recommandations sur la structure institutionnelle des aires protégées du complexe PONASI - Concevoir un plan de surveillance écologique pour toutes les aires protégées du PONASI, - Collecter les données sur les Conflits Hommes-Faunes et planifier les évaluations rapides dans les communes affectées par ces conflits, - Estimer la population d'éléphants dans le paysage PONASI. - Réaliser une évaluation de l'impact environnemental et social pour préparer un plan de gestion environnementale et sociale pour le projet
Partenaire clés dans la mise en œuvre du projet	- Secrétaire Permanent du Conseil national pour le Développement Durable (SP/CNDD)
Parties responsables	- Programme des nations Unies pour le Développement (PNUD)

Période du programme : 10 octobre 2023 au 09 octobre 2029

Durée du projet : 6 ans

Composante du programme : Environnement et Energie

Nom du projet : Gestion intégrée et durable du paysage de l'aire protégée de PONASI

Code du projet : 5938

ID du programme : 00096170

Accords de gestion : NIM (Mise en œuvre nationale)

Budget Total : 5 549 452 USD

Ressources allouées :

- **FEM :** 5 279 452 USD
- **PNUD :** 270 000 USD
- **Etat :** 00

Budget total du PTBA 2024

- **Budget total:** 703 208 USD
- **FEM:** 655 208 USD
- **PNUD:** 48 000 USD

Accepté par :
MEEA

Pamoussa OUEDRAOGO
Secrétaire Permanent du Conseil
national pour le Développement

Date **26 AOUT 2024**

Durable
sof fendo
Secrétaire Permanent
Aloul
DI PANYA



Accepté par :
PNUD

Eloi Kouadio IV Représentant
Résident adjoint

Date **05/09/2024**

IK



Table des matières

LISTE DES TABLEAUX	9
Liste des Annexes	9
I-INTRODUCTION	11
II-PRÉSENTATION SUCCINCTE DU PROJET	12
2.1 Contribution du Projet aux politiques	12
2.1.1. Lien du PONASI avec le Plan d'Action pour la Stabilisation et le Développement (PA-SD)	12
2.1.2. Lien du PONASI avec les Objectifs du Développement Durable (ODD)	13
2.1.3. Lien du PONASI avec le plan stratégique du PNUD	13
2.2 Contexte du projet	14
2.2.1. Contexte environnemental	14
2.2.2. Contexte juridique	17
2.3 Principaux résultats attendus	17
2.4 Arrangement de gestion du projet	18
2.5 La gestion opérationnelle du PONASI	19
III-CONTENU DU PLAN DE TRAVAIL ET DE BUDGET ANNUEL (PTBA) 2024	20
3.1 Contexte du PTBA 2024	20
3.2 Objectifs opérationnels pour l'année 2024	21
3.3. Programmation physique et financière des activités pour l'année 2024	22
3.3.1. Description des activités	22
3.3.2. Budget du PTBA 2024	27
3.3.3. Passation des marchés	28
3.3.4. Plan de déblocage/décaissement de fonds	29
3.4 Stratégie de mise en œuvre du PONASI	29
3.4.1. Approche stratégique	29
3.4.2. Principes directeurs	30
3.5. Suivi de la mise en œuvre du PTBA 2024	31
3.5.1 Activités de suivi	31
3.5.2 Suivi du projet	32

LISTE DES TABLEAUX

Tableau I: Personnel du Projet PONASI	19
Tableau II: risques pouvant entravés la mise en œuvre du PTBA 2024.....	20
Tableau III: Budget prévisionnel par source de financement.....	27
Tableau IV: Budget prévisionnel par composante.....	27
Tableau V: Budget prévisionnel par nature de dépense	28
Tableau VI: Synthèse du PPM par type de marché.....	28
Tableau VII: Synthèse du PPM par Type de mode de passation.....	29
Tableau VIII: Plan de déblocage/décaissement.....	29

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1: Matrice de programmation détaillée des activités de l'année 2024	35
Annexe 2: Plan de passation e marchés 2024 du PONASI.....	48
Annexe 3: Cibles des indicateurs en 2024	58
Annexe 4: Plan de suivi des cibles des produits.....	63
Annexe 5: Plan de communication 2024 du PONASI	67

SIGLES ET ABREVIATIONS

CLEP	: Comité Local d'Examen du Projet/ Programme
CoPil	: Comité de Pilotage
CPF	: Confédération Paysanne du Faso
MARAH	: Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques
MEEA	: Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement
ODD	: Objectifs de Développement Durable
PONASI PONASI	: Projet de gestion intégrée et durable de paysage de l'aire protégée
PNA	: Plan National d'Adaptation
PNDES	: Plan National de Développement Économique et Social
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
PRODOC	: Document de Projet
PTF	: Partenaires Techniques et Financiers
SP/CNDD Durable	: Secrétariat Permanent du Conseil National pour le Développement Durable
UNDAF	: Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement
USD	: United States Dollar

I-INTRODUCTION

Le Burkina Faso est un pays sahélien dont 80% de la population est engagée dans des activités agro-sylvo-pastorales qui représentent environ 40% du PIB. En milieu rural, la majorité de la population tire sa subsistance et ses revenus à partir des activités agricoles de petite échelle. Cependant, la fréquence et la gravité croissante des sécheresses, des inondations et d'autres phénomènes météorologiques extrêmes associés aux changements climatiques affectent considérablement ces petits exploitants engagés dans cette agriculture de subsistance pluviale. Pour faire face à cette situation, plusieurs stratégies et plans d'actions ont été développés parmi lesquels le Programme d'Actions National d'Adaptation (PANA) à la variabilité et aux changements climatiques, le Plan National d'adaptation (PNA) aux changements climatiques, la stratégie Nationale d'apprentissage sur les Changements Climatiques, etc.

Par ailleurs, le Programme des Nations Unies Pour le Développement (PNUD), en application de son plan stratégique pour la période 2018-2021, s'est engagé dans la poursuite de ses efforts aux côtés des autorités du Burkina Faso pour instaurer un développement durable en accélérant les transformations structurelles et en renforçant la résilience des populations aux crises et aux chocs climatiques.

A cet effet, il a conduit avec le Ministère en charge de l'Environnement la formulation du projet « **Gestion intégrée et durable du paysage de l'aire protégée de PONASI** », en concertation avec les principaux acteurs concernés par la thématique de l'assurance agricole. Son lancement officiel a eu lieu le 28 novembre 2023 à Ouagadougou.

Financé par le FEM, le Gouvernement du Burkina Faso et le PNUD, ce projet s'inscrit dans la dynamique d'opérationnalisation du PANA, du PNA et la CDN en valorisant les expériences à la variabilité et aux changements climatiques et en assurant la durabilité des initiatives d'adaptation aux changements climatiques. Il a pour objectif principal de Contribuer à sauvegarder l'habitat essentiel de la faune, la biodiversité et les services écosystémiques dans le complexe de l'aire protégée PONASI par une gestion intégrée du paysage, générant des avantages multiples pour le développement durable dans le centre-sud du Burkina Faso.

A terme, les résultats suivants sont attendus du projet : (i) Mise à jour, renforcement et opérationnalisation du cadre de co-gouvernance du paysage PONASI ; (ii) Capacité institutionnelle accrue des agences de gestion des aires protégées (OFINAP et DGEF) et des trois Directions régionales en charge des Aires Protégées concernées ; (iii) Amélioration de l'efficacité de la gestion des aires protégées ; (iv) Adoption accrue d'une gestion intégrée agro-sylvo-pastorale efficace des ressources naturelles et agricoles, et d'une agriculture intelligente face au climat par les communautés locales au sein du paysage PONASI ; (v) Moyens de subsistance diversifiés des communautés locales liés au développement du tourisme et aux filières basées sur les produits forestiers ; (iv) Augmentation des opportunités pour les femmes de bénéficier de la gestion durable des ressources naturelles et des filières liées aux aires protégées dans le paysage PONASI ; (vi) Appropriation des connaissances développées dans le projet PONASI par les différents acteurs du paysage PONASI et du Burkina Faso.

Pour l'année 2024, le PONASI -BF va mettre en œuvre de ses activités de manière participative et en veillant à une bonne appropriation des acteurs à la base

(Municipalités, Services Techniques, Organisations professionnelles Agricoles et communautaire de base, institutions financières, etc.).

Le présent Plan de Travail Annuel (PTBA) donne les orientations majeures du PONASI-BF pour l'année 2024.

II-PRÉSENTATION SUCCINCTE DU PROJET

2.1 Contribution du Projet aux politiques

2.1.1. Lien du PONASI avec le Plan d'Action pour la Stabilisation et le Développement (PA-SD)

Les résultats du PONASI contribueront à l'atteinte du **Pilier 3 du PA-SD intitulé** « enforcer l'Etat et améliorer la gouvernance » à travers :

Axe 3 : Consolider le développement du capital humain et la solidarité nationale

OS 3.6 : Améliorer le cadre de vie, l'accès à l'eau potable, à l'assainissement et aux services énergétiques de qualité

Effet 03039 : Renforcement de la résilience climatique des secteurs et domaines prioritaires

Cible 13.1 : Renforcer, dans tout le pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat

Axe 4 : Dynamiser les secteurs porteurs pour l'économie et les emplois

OS 4.1 : Développer durablement un secteur agro-sylvo-pastoral, faunique et halieutique productif et résilient, davantage orienté vers le marché

Effet 03002 : Amélioration de l'accès des ménages aux intrants et équipements de qualité

Cible 2.1 : D'ici à 2030, éliminer la faim et faire en sorte que chacun, en particulier les pauvres et les personnes en situation vulnérable, y compris les nourrissons, ait accès toute l'année à une alimentation saine, nutritive et suffisante

Effet 03005 : Opérationnalisation des réformes du secteur agro-sylvo-pastoral

Cible 2.4 : D'ici à 2030, assurer la viabilité des systèmes de production alimentaire et mettre en œuvre des pratiques agricoles résilientes qui permettent d'accroître la productivité et la production, contribuent à la préservation des écosystèmes, renforcent la capacité d'adaptation au changement climatique, aux phénomènes météorologiques extrêmes, à la sécheresse, aux inondations et à d'autres catastrophes et améliorent progressivement la qualité des terres et des sols

2.1.2. Lien du PONASI avec les Objectifs du Développement Durable (ODD)

Ce projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement durable suivants :

- ✓ **ODD 2** – Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable
- ✓ **ODD 5** -Assurer l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles ;
- ✓ **ODD 6** -Assurer l'accès à l'eau et à l'assainissement pour tous ;
- ✓ **ODD 8** -Travail décent et croissance économique ;
- ✓ **ODD 12** -Consommation et production durables ;
- ✓ **ODD 13** -Prendre des mesures urgentes pour lutter contre le changement climatique et ses effets ; et
- ✓ **ODD15** -Protéger, restaurer et promouvoir l'utilisation durable des écosystèmes terrestres, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, et arrêter et inverser la dégradation des terres et mettre fin à la perte de biodiversité.

2.1.3. Lien du PONASI avec le plan stratégique du PNUD

Ce projet sera lié au résultat suivant du plan stratégique du PNUD :

Résultat 1

1.3.1 Les capacités nationales et les outils d'évaluation et de planification fondés sur des données probantes permettent des investissements de développement tenant compte de l'égalité des sexes et des risques, notamment pour la réponse à la crise et la reprise après celle-ci

Résultat 3

3.3.1. Outils et mécanismes d'évaluation et de planification fondés sur des données probantes, appliqués pour permettre la mise en œuvre d'une prévention et d'une préparation tenant compte des risques et de l'égalité des sexes, afin de limiter l'impact des catastrophes naturelles et des pandémies et de promouvoir des sociétés pacifiques, justes et ouvertes à tous

CPD du PNUD (2018-2024) : Effet 2 : D'ici fin 2020, les populations, en particulier les jeunes et les femmes des zones d'intervention (urbaines / rurales), augmentent leurs revenus, adoptent des modes de production et de consommation durables et améliorent leur sécurité alimentaire.

Produit 2.4: Les exploitants-es agro-sylvo-pastoraux du Sahel, de la Boucle du Mouhoun, du Centre-Nord, du Centre-Sud et du Centre-Ouest disposent de connaissances, de données climatiques et agroécologiques, d'outils et de technologies de production et de consommation accrues et durables.

Indicateur 2.4.3: Proportion des exploitants-es (H, F, J) agro-sylvo-pastoraux du Sahel,

de la Boucle du Mouhoun, du Centre-Nord, du Centre-Sud et du Centre-Ouest disposant des informations climatiques et agroécologiques et qui les utilisent dans la planification de leurs activités.

2.2 Contexte du projet

2.2.1. Contexte environnemental

Malgré une couverture adéquate du réseau d'aires protégées en termes de superficie (16%) et de représentation des écosystèmes et une approche favorisant la connectivité écologique et l'intégration dans les dynamiques régionales, les efforts de conservation de nombreuses aires protégées restent inefficaces. Les bénéfices générés par les aires protégées étatiques et communautaires sont réduits par une pression humaine intense à leur périphérie et à l'intérieur, notamment par l'invasion du bétail, le braconnage et l'exploitation à des fins agricoles. En effet, la population humaine autour du Ranch de Gibier de Nazinga a été multipliée par 4,5 en 30 ans¹. En général, la densité humaine dans le paysage du PONASI augmente rapidement en raison de la migration des populations des régions écologiquement précaires du centre et du nord du pays avec des traditions et des pratiques d'utilisation des ressources locales différentes¹, et du retour massif des Burkinabés de la diaspora ces dernières années².

Dans cette population, les femmes représentent 52,78% de la population totale et contribuent de manière importante à la production agro-sylvo-pastorale dans l'espace paysager du complexe PONASI. Toutefois, leur niveau de vie reste faible dans tous les sites étudiés. Les bénéfices tirés des différents systèmes de production ne sont pas suffisants pour soutenir un réel développement dont elles pourraient bénéficier. Un certain nombre de facteurs entravent ainsi la participation effective des femmes à la protection des aires protégées et des terres adjacentes.

De nombreuses forêts classées ne sont pas gérées de manière à préserver leur potentiel de conservation et leur surveillance par le service forestier est limitée. Bien que l'implication des populations locales dans la protection des ressources biologiques puisse conduire à des mesures de conservation efficaces au bénéfice des communautés et de la biodiversité, les communautés voisines des aires protégées ne participent pas aux décisions concernant leur gestion, alors qu'elles sont les plus touchées par les conflits homme-faune et potentiellement exposées aux zoonoses. De plus, malgré les accords conclus entre le Burkina Faso et le Ghana en 2008, les aires protégées et les ressources partagées ne sont pas encore gérées avec un minimum de coordination des deux côtés de la frontière.

Le paysage de l'aire protégée (AP) PONASI abriterait quelque 600 à 800 éléphants qui occupent l'ensemble du paysage, se déplaçant souvent le long des sous-bassins des rivières Sissili et Nazinga, entre les aires protégées, les zones adjacentes au Ghana et éventuellement une autre aire protégée au Burkina Faso, le Parc National des Deux Balés. Ces derniers sont considérés comme la deuxième plus grande population

¹ Vermeulen C, Michaux J.F. (2007). Les populations riveraines du Ranch de Nazinga : anthropologie politique, aménagement des terroirs et zones villageoises de chasse. In : W. Delvingt & C. Vermeulen (Eds.), Nazinga. Région Wallonne, Presse Agronomique de Gembloux, Nature+, APEFE, Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie (Burkina Faso), Gembloux et Ouagadougou.

² MEGECC, 2014

d'éléphants du pays. L'ancien territoire des éléphants comprenait le Parc National de Kaboré-Tambi (PNKT), mais dans les années 1980, les agriculteurs migrants se sont installés dans leurs zones de passage habituelles et presque tous les éléphants qui avaient migré à Nazinga ne pouvaient plus revenir dans le Parc National.

De même, la migration saisonnière des éléphants le long de la rivière Nazinon vers le Ghana et vice versa est maintenant beaucoup plus difficile pour la même raison. Les conséquences sont que les populations d'éléphants sont maintenant confinées dans une zone très limitée, devenant beaucoup plus vulnérables aux braconniers et à la dégradation de leurs écosystèmes.

Outre les éléphants, la zone présente une riche biodiversité gérée selon différents modes de gestion et de gouvernance, ce qui lui confère un intérêt spécifique dans la perspective de la répliquabilité des résultats et des enseignements des interventions qui y seront menées, dans un premier temps à l'ensemble du paysage PONASI et éventuellement à l'échelle du pays. Malgré toutes ces contraintes auxquelles le complexe PONASI est exposé il apparaît aujourd'hui tout de même un élément essentiel du réseau des aires protégées d'Afrique de l'Ouest et joue un rôle clé dans la conservation de la faune ouest-africaine. Il abrite parmi les plus fortes densités de plusieurs grands mammifères fortement menacés ailleurs dans la sous-région comme l'éléphant, le waterbuck, le bubale majeur ou l'antilope rouan. Il est essentiel de préserver le potentiel de cette zone riche en biodiversité pour servir de refuge contre l'avancée de la sécheresse et de la désertification. Le Burkina Faso est un pays aride, et le paysage du PONASI sert de zone de transition écologique entre les deux régions climatiques du Nord Soudan et du Sud Soudan, ce qui souligne encore plus l'importance de le préserver dans le contexte du changement climatique.

Le Complexe PONASI est classé comme zone importante pour la conservation des oiseaux - BF006 - sur la base du critère de la présence d'espèces à biome restreint, et comme site Ramsar (No 2366) et des travaux sont en cours pour l'instituer comme Réserve de Biosphère. C'est un grand ensemble écologique qui abrite une grande diversité floristique et faunique. Il assure la protection du fleuve Nazinon qui est l'un des trois plus importants cours d'eau du Burkina Faso. Le site est très riche en faune. Une caractéristique importante est la présence de la deuxième plus importante aire de répartition des éléphants (*Loxodonta africana* VU) du pays, qui est partagée avec un pays voisin, le Ghana. Il est reconnu comme abritant la plus forte densité de Cobe defassa (*Kobus ellipsiprymnus* ssp. *defassa* NT) en Afrique de l'Ouest. En plus de ces espèces, le Complexe abrite au moins 39 espèces de mammifères, dont les grands herbivores de savanes : buffle, hippotrague, bubale, cobe des roseaux, guib harnaché, céphalophe de Grimm, céphalophe à flancs roux, ourébi, phacochère. Plus de dix (10) espèces d'ongulés d'une grande valeur cynégétique et touristique s'y trouvent. Les grands carnivores tels que le lion et la panthère ont disparu, mais il existe encore les petits carnivores tels que le chacal, la civette, les genettes, les mangoustes³ ainsi que des hyènes et primates tels que les singes rouges, babouins et grivets. Dans le PNKT, 122 espèces d'oiseaux ont été identifiées, tandis que le total pour Nazinga est de 321

³ Ouédraogo, 2005

espèces, incluant 7 espèces de cigognes et 43 espèces de rapaces. Aucune de ces espèces n'est menacée, ni endémique.

Les bénéfices des communautés locales directement liés aux aires protégées comprennent (i) la récolte de bois et de produits forestiers non ligneux, y compris les produits de la chasse (là où la chasse est autorisée), (ii) les emplois et les bénéfices secondaires liés à la chasse et au tourisme de vision, et (iii) les emplois directs pour le développement et la gestion des aires protégées. Les emplois créés pour le développement et la gestion des Aires Protégées peuvent générer des revenus substantiels pour les communautés locales. En trois ans (de 2010 à 2012), les travaux d'aménagement réalisés dans le cadre du projet PAPSA dans les Aires Protégées du PONASI ont généré environ 76 500 dollars (45 millions de francs CFA) pour les populations locales. Pourtant, ces revenus dépendent totalement de la disponibilité de financements extérieurs. Une étude menée dans le cadre du 5e rapport national à la Convention sur la diversité biologique (CBD) (2014) rapporte que le couvert végétal avait diminué respectivement de 11,5% et 17,4% entre 2007 et 2012 dans les aires de forte et très forte couverture végétale ; Expansion agricole Entre 1992 et 2014, dans la zone PONASI (provinces de Bazega, Nahouri, Sissili, Ziro), l'expansion agricole par défrichement a été en moyenne de 1 % par an, avec un pic de 1,4 % entre 1992 et 2002. Le complexe PONASI est confronté à une pression anthropique qui ne favorise pas l'évolution normale des ressources naturelles : Pratiques agro-sylvo-pastorales et gestion néfaste des terres, La surexploitation des ressources naturelles, Utilisation excessive d'herbicides, de pesticides et d'engrais non homologués. Les herbicides, pesticides et engrais utilisés en excès sont lessivés et contaminent les sols et les cours d'eau des écosystèmes. Leur utilisation dans les espaces de production menace la survie des abeilles et leur rôle de pollinisation ainsi que la production de miel. Au cours des dernières années, les feux de brousse incontrôlés et à grande échelle dans le paysage de PONASI sont provoqués par la culture sur brûlis et, dans une certaine mesure, aggravée par le changement climatique. Dans les savanes soudaniennes, où un tapis continu de graminées vivaces relie des zones de couverture végétale dense, les feux de brousse peuvent être massifs et détruire de vastes habitats naturels. La perte de biodiversité et la dégradation des terres, combinés aux effets des changements climatiques, aggravent l'état de pauvreté des couches les plus vulnérables de la population dans la zone d'intervention et compromettent l'équilibre nutritionnel des ménages qui ne disposent pas des ressources et des connaissances nécessaires pour adapter leurs moyens de production et d'utilisation des ressources naturelles. Aussi, l'accaparement des réserves foncières des communautés locales par les investisseurs de l'agrobusiness constitue une menace pour la zone du PONASI. De vastes étendues de terres dans les régions fertiles sont de plus en plus acquises par de grands opérateurs économiques et des personnes ayant des postes importants, des « nouveaux riches », qui se lancent dans l'agrobusiness au détriment de l'agriculture familiale. Ces terres qui faisaient partie des réserves de terres traditionnelles des communautés locales, étaient en jachère depuis 30 ans. Elles étaient ainsi couvertes d'une végétation boisée dense constituant des forêts secondaires offrant des services écosystémiques élevés et d'une valeur élevée en carbone.

C'est dans ce contexte que le Burkina Faso à travers principalement le Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement (MEEA) bénéficie de l'accompagnement

financier du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) pour la mise en œuvre du projet de « Gestion intégrée et durable du paysage des aires protégées du complexe PONASI » avec le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) comme agence accréditée.

2.2.2. Contexte juridique

Le présent document est l'instrument désigné comme tel à l'article 1 de l'Accord d'Assistance de Base type entre le Gouvernement du Burkina Faso et le PNUD, signé en juillet 1976. Toutes les références à " l'Agence d'exécution " dans le SBAA sont censées se référer au " Partenaire de mise en œuvre ».

Le projet est mis en œuvre par le Secrétariat Permanent du Conseil National pour le Développement Durable (SP-CNDD) du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement (" Partenaire d'exécution ") conformément à son règlement financier, ses règles, ses pratiques et ses procédures, dans la mesure où ils ne contreviennent pas aux principes du Règlement financier et des Règles de gestion financière du PNUD. Lorsque la gouvernance financière d'un Partenaire de mise en œuvre ne fournit pas les orientations nécessaires pour garantir le meilleur rapport qualité-prix, l'équité, l'intégrité, la transparence et une concurrence internationale effective, la gouvernance financière du PNUD s'applique.

2.3 Principaux résultats attendus

Six principaux résultats sont attendus du PONASI :

Résultat 1.1 Dispositif de co-gouvernance du paysage du PONASI actualisé, renforcé et opérationnalisé pour assurer une gestion concertée, intégrée et équitable de l'utilisation des terres et des ressources au sein du paysage couvrant 952 000 ha et optimiser les bénéfices environnementaux et socio-économiques.

Résultat 2.1 : Capacité institutionnelle accrue des agences de gestion des aires protégées (OFINAP et DGEF) à gérer les connaissances et concevoir les règles pour l'utilisation et la valorisation des ressources naturelles.

Résultat 2.2 : Efficacité accrue de la gestion des aires protégées sur **354 781** ha incluant les aires protégées de l'État, les aires protégées communautaires et les corridors fauniques au sein du complexe PONASI.

Résultats 3.1: Adoption accrue des pratiques efficaces de gestion intégrée agro-sylvo-pastorale et d'agriculture intelligente face au climat par les communautés locales au sein du paysage PONASI.

Résultat 3.2: Moyens de subsistance diversifiés des communautés locales liés au développement du tourisme et de filières basées sur les produits forestiers.

Résultat 3.3 : Les pratiques de gestion durable des terres (GDT) sont mises en œuvre par les communautés au sein du paysage du PONASI afin de réduire les menaces sur

les aires protégées et accroître la sécurité alimentaire, la productivité et la résilience agricole, par l'agriculture intelligente face au climat, la collecte durable du bois et de biomasse-énergie, la restauration des forêts, la régénération naturelle assistée, et la gestion des feux.

A terme le projet vise à (i) mettre 33 000 ha d'habitats terrestres sous nouvelles protection, (ii) mettre 321 781 ha d'aires protégées existant sous gestion améliorée et 85 314 ha sous gestion forestière durable, (iii) 40114 ha des terres consacrées aux pratiques durables de gestion pastorale ou d'agriculture intelligente face au climat dans les sites pilotes aménagés, (iv) 29837 ha forêts communales et villageoises et des massifs forestiers aménagés, (v) 55477 ha des Chantiers d'Aménagement Forestier dont le modèle est évalué, révisé et mis en œuvre, (vi) 30 885 bénéficiaires dont 60% de femmes bénéficiant de moyens de subsistance en relation avec la gestion durable des ressources naturelles et des services écosystémiques dans le paysage PONASI créés ou améliorés. La réalisation de l'ensemble de ces résultats va engendrer 5 448 924 TCO₂eq évitées.

2.4 Arrangement de gestion du projet

Le « Projet Gestion intégrée et durable du paysage de l'aire protégée de PONASI » est rattaché au Programme budgétaire 088 « Gouvernance Environnementale et Développement Durable » logé au Secrétariat Permanent du Conseil national pour le Développement Durable (SP/CNDD) du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement (MEEA) qui en assure la tutelle technique. La tutelle financière est assurée par le Ministère de l'Économie, des Finances et de la Prospective.

Conformément à l'article 13 du Décret N°2021-1383/PRES/PM/MEFP portant réglementation générale des projets et programmes de développement exécutés au Burkina Faso, le PONASI est classé dans la « Catégorie 2 » et mis en œuvre par une unité de Gestion placée sous la tutelle du SP/CNDD.

La réalisation de certaines activités est confiée directement à certaines structures des Ministères intervenant dans le monde rural, aux collectivités territoriales ou aux organisations professionnelles ayant des avantages comparatifs conformément au plan de travail et au cadre des résultats. Les dépenses sont réglées selon les procédures nationales.

La mise en œuvre du PONASI est orientée par son Comité de Pilotage (CoPil) qui est un organe d'orientation. Les décisions du CoPil devront être conformes aux normes qui permettront de vérifier l'atteinte des résultats du développement, le meilleur coût-bénéfice, l'équité, l'intégrité, la transparence et une concurrence internationale effective.

Le Coordonnateur National du Projet présente et explique l'évolution du Projet vers les résultats attendus lors des sessions du Comité de Pilotage.

2.5 La gestion opérationnelle du PONASI

Le projet est piloté par une unité de gestion basée à Pô. La gestion opérationnelle du PONASI est assurée par un Coordonnateur national, sous la tutelle du SP/CNDD. La responsabilité première du Coordonnateur national du projet est de produire des résultats conformément au document du Projet, selon les normes de qualité requises et dans le respect des contraintes de temps et de budget. La coordination du Projet s'effectue en synergie avec les parties responsables, toutes les institutions, les programmes et les projets partenaires au niveau national et local.

Au niveau national, la coordination du projet interagit avec le Gouvernement, les agences des Nations Unies et les autres organismes internationaux de développement, les bailleurs de fonds intéressés, les institutions nationales compétentes dans les zones couvertes par le projet ainsi qu'avec les partenaires sur le terrain (collectivités locales, ONG, secteur privé, autres projets, etc.). Elle rend compte au Gouvernement avec l'appui du partenaire d'exécution du projet qui est le SP-CNDD, au PNUD ainsi qu'aux autres partenaires.

Tableau I: Personnel du Projet PONASI

N°	Fonction/Titre	Nombre	Commentaires
1	Coordonnateur national	01	Un coordonnateur par intérim a été désigné mais le processus de recrutement est en cours
2	Chargé du Suivi-Evaluation et des sauvegardes environnemental et social	01	Processus de recrutement en cours
3	Chargé de communication et en gestion des connaissances	01	Processus de recrutement en cours
4	Chargé des marchés publics	01	Processus de recrutement en cours
5	Expert(e) des questions de genre	01	Processus de recrutement en cours
6	Assistant Administratif et Financier	01	Processus de recrutement en cours

N°	Fonction/Titre	Nombre	Commentaires
7	Secrétaire de Direction	01	Processus de recrutement en cours
8	Chauffeur	01	Processus de recrutement en cours
TOTAL		08	

NB : Tous les recrutements sont bouclés à présent (fin juin 2024).

III-CONTENU DU PLAN DE TRAVAIL ET DE BUDGET ANNUEL (PTBA) 2024

3.1 Contexte du PTBA 2024

Le PONASI a été officiellement lancé le 28 novembre 2023. L'année 2024 est la première année de mise en œuvre effective des activités de terrain du Projet. Le PTBA 2024 est entièrement consacré aux activités d'acquisition, d'appropriation du projet par les parties prenantes et les acteurs de mise en œuvre du projet, la mise en place dispositif de co-gouvernance du paysage du PONASI, l'établissement des valeurs de références de certains indicateurs et les évaluations de l'impact environnemental du projet. A cela s'ajoute l'appui au dispositif de surveillance du complexe PONASI.

En raison du démarrage tardif du présent projet, de nombreuses actions d'autres partenaires sont déjà en cours (les activités de surveillance et de lutte anti-braconnage/criminalité, engagées dans le cadre du projet PONASI/UE) ou en finition dans la zone d'intervention alors qu'elles étaient censées être réalisées après celles du PONASI. Pour une synergie d'actions avec ces partenaires intervenants déjà dans la zone d'intervention du projet et pour plus d'efficacité, certaines activités prévues être réaliser à l'année 2 ou 3 du projet ont été programmées à la 1^{ère} année. Des activités prévues en 1^{ère} année et nécessitant de longues concertations ont été reportées aux années 2 et/ou 3 du projet.

Aussi, au regard de ce qui précède, du contexte sécuritaire et de la complexité de certaines actions sur le terrain, la modalité de mise en œuvre de certaines activités a été revue.

Le PTBA 2024 vise à assurer la pérennité des acquis antérieurs au projet, à mobiliser massivement les acteurs pour une forte adhésion au projet, acquérir les équipements nécessaires pour la mise en œuvre des actions du projet sur le terrain et à établir les valeurs de références des indicateurs clés du projet.

Le PTBA 2024 du PONASI pourrait faire face aux risques \ menaces suivants :

Tableau II: Risques pouvant entravés la mise en œuvre du PTBA 2024

N° d'ordre	Risques	Mesures préventives / mitigations
1	Non adhésion totale des acteurs	- Multiplier les rencontres et les cadres de concertations avec les acteurs et les parties prenantes du projets et tous acteurs intervenant dans le PONASI
2	Dégradation éventuelle de la situation sécuritaire dans les zones d'intervention du Projet avec des accès difficiles aux populations pour mener les activités	- Renforcer l'utilisation des technologies de l'information (e-travail) ; - Accentuer la surveillance des AP - Recourir à des prestataires locaux qualifiés (ONG et Associations locales pour la mise en œuvre de certaines activités) ;
2	Indisponibilité du matériel de travail dû à la lenteur dans les acquisitions	- Lancer toutes les commandes d'acquisition dès la validation du PTBA
3	Retard dans la mise à disposition des fonds	- Diligenter les demandes de fonds
4	Retard dans la mise en place de l'équipe du projet	- Prendre des actes pour encadrer la mise en œuvre du projet par les autorités

3.2 Objectifs opérationnels pour l'année 2024

Au regard du contexte ci-dessus décrit et des effets attendus auxquels le PONASI contribue, les objectifs opérationnels suivants ont été dégagés pour l'année 2024 :

- accompagner la mise en place du mécanisme de co-gouvernance du paysage PONASI et assurer son opérationnalisation ;
- renforcer les capacités des parties prenantes dans la gestion du paysage à tous les niveaux pour garantir une contribution optimale et ouverte des parties prenantes ;
- contribuer à la mise en place d'un système d'information environnementale consolidé pour soutenir le processus de planification environnementale de l'utilisation des terres ;
- définir les critères et normes pour la conservation de la biodiversité et la gestion durable des terres et des services écosystèmes ;
- entamer le processus d'élaboration du plan directeur de gestion du paysage de PONASI ;
- accompagner le fonctionnement de la structure institutionnelle en charge de la gestion des aires protégées de PONASI ;
- accompagner la mise en place d'un système d'information pour le suivi, l'analyse, la cartographie et la diffusion des connaissances ;

- contribuer à la révision du statut et des limites des AP ;
- Contribuer à la mise en place des Accords de gestion collaborative pour les AP d'État ;
- mettre en place un Système de surveillance écologique à long terme au niveau du paysage et des AP individuelles ;
- planifier et mettre en œuvre les activités de surveillance / la lutte contre le braconnage à l'échelle du paysage PONASI ;
- opérationnaliser l'outil SAFE System de gestion des conflits homme-éléphant dans le paysage de PONASI ;
- engager des réflexions et démarches pour le renouvellement des accords de collaboration transfrontière avec le Ghana pour la conservation des ressources naturelles partagée ;
- initier l'implémentation du modèle des chantiers de gestion forestière ;
- contribuer à l'élaboration de la stratégie de relance du tourisme durable pour le paysage PONASI ;
- mettre en œuvre le plan d'action genre ;

3.3. Programmation physique et financière des activités pour l'année 2024

3.3.1. Description des activités

3.3.1.1. Composante 1 : Cadre pour la gestion intégrée et du durable du paysage de l'aire protégée PONASI avec un financement durable pour son fonctionnement

L'atteinte de l'objectif de cette composante en 2024 passera par la mise en œuvre des activités de cinq produits suivants :

- **Produit 1.1.** Le "mécanisme de co-gouvernance du paysage de PONASI" est mis à jour, renforcé et mis en œuvre.
- **Produit 1.2.** L'outil d'aménagement du territoire est adopté comme méthodologie d'aménagement du territoire.
- **Produit 1.3.** Des estimations précises et bien documentées des stocks de carbone dans le paysage PONASI sont disponibles.
- **Produit 1.4.** le Plan directeur de gestion du Paysage PONASI pour guider la gestion du PONASI au cours des 15 prochaines années est élaboré

Pour le **produit 1.1.**, il s'agira pour cette année d'accompagner la mise en place du mécanisme de co-gouvernance du paysage PONASI et assurer son opérationnalisation et de renforcer les capacités des parties prenantes dans la gestion du paysage à tous les niveaux pour garantir une contribution optimale et ouverte des parties prenantes.

Pour **accompagner la mise en place du mécanisme de co-gouvernance du paysage PONASI et assurer son opérationnalisation**, les activités programmées sont :

- évaluer le mécanisme de co-gouvernance établi par NATURAMA dans le cadre d'un projet précédent (PONASI) ;
- organiser un atelier de validation du rapport d'évaluation du mécanisme de co-gouvernance ;

- accompagner la redynamisation et l'opérationnalisation du dispositif de Co-gouvernance du paysage PONASI comme plateforme intégrée de prise de décisions conjointes entre la DGEF , l'OFINAP , la DREEEA , la DREP , les représentants des communautés et des opérateurs privés ;
- collecter des informations et des données pour soutenir l'évaluation du mécanisme de co-gouvernance et la conception du système d'information environnementale ;
- appuyer l'organisation de la réunion annuelle du mécanisme de co-gouvernance dans le cadre du processus de planification ;
- organiser des rencontres trimestrielles du noyau technique permanent pour suivre le processus de planification ;
- assurer le suivi périodique et le soutien technique des activités de la composante 1 par le personnel du PNUD.

Pour **renforcer les capacités des parties prenantes dans la gestion du paysage à tous les niveaux pour garantir une contribution optimale et ouverte des parties prenantes**, deux activités seront menées. Il s'agit de :

- élaborer un plan de formation des acteurs impliqués dans la gestion du paysage PONASI
- organiser un atelier de validation du plan de formation

Concernant le **produit 1.2.**, il s'agira pour cette année de contribuer à la mise en place un système d'information environnementale consolidé pour soutenir le processus de planification environnementale de l'utilisation des terres. A cet effet, deux activités sont programmées :

- réaliser une évaluation de Consentement libre, préalable et éclairé

Pour le **produit 1.3.**, il s'agira pour cette année, de définir les critères et normes pour la conservation de la biodiversité et la gestion durable des terres et des services écosystèmes. Les activités programmées sont

- réaliser la situation de référence du niveau de carbone dans le complexe du PONASI
- valider le rapport sur l'étude de référence du carbone

S'agissant du **produit 1.4.**, une seule activité est planifiée. Il s'agit d'élaborer un plan directeur de gestion du paysage de PONASI pour guider la gestion du paysage du PONASI au cours des 15 prochaines années.

3.3.1.2. Composante 2 : Renforcement du système d'aires protégées PONASI

L'atteinte de l'objectif de cette composante en 2024 passera par la mise en œuvre des activités des trois (3) produits suivants :

- **Produit 2.1.** Les capacités institutionnelles et individuelles au sein des agences de l'AP sont renforcées par des interventions ciblées de renforcement des capacités

- **Produit 2.2.** L'efficacité de la gestion des AP gérées par l'État du complexe PONASI - Kabore-Tambi, Nazinga et Sissili, y compris les corridors # 1 et # 2 est renforcée par une série d'appuis techniques.
- **Produit 2.3.** Un plan efficace de protection des éléphants à l'échelle du paysage du PONASI est élaboré et mis en œuvre.

Pour le **Produit 2.1.** il s'agira pour cette année de (i) accompagner le fonctionnement de la structure institutionnelle en charge de la gestion des aires protégées de PONASI et (ii) accompagner la mise en place d'un système d'information pour le suivi, l'analyse, la cartographie et la diffusion des connaissances ;

L'accompagnement du fonctionnement de la structure institutionnelle en charge de la gestion des aires protégées de PONASI, se fera à travers trois activités qui sont :

- accompagner la mise en place d'un arrangement institutionnel optimal pour la gestion des AP du complexe
- tenir 01 sessions des cadres de concertation
- contribuer à l'organisation des sessions du forum du cadre de concertation du complexe PONASI

Pour **la mise en place d'un système d'information pour le suivi, l'analyse, la cartographie et la diffusion des connaissances**, deux activités seront menées cette année. Il s'agit de :

- renforcer l'opérationnalisation du bureau SIG

Concernant le **Produit 2.2.**, il s'agira cette année de : (i) contribuer à la révision du statut et des limites des AP, (ii) contribuer à la mise en place des Accords de gestion collaborative pour les AP d'État, (iii) mettre en place un Système de surveillance écologique à long terme au niveau du paysage et des AP individuelles, (v) planifier et mettre en œuvre les activités de surveillance / la lutte contre le braconnage à l'échelle du paysage PONASI ;

La **contribution à la révision du statut et des limites des AP** passera par la mise en œuvre de cinq (5) activités qui sont :

- réviser la limite sud du Ranch de gibier du Nazinga (le long de la frontière ghanéenne), pour inclure l'espace intermédiaire non protégé dans l'aire protégée ;
- sensibiliser les populations locales riveraines de la forêt classée de la Sissili sur le statut réel de la forêt classée et sur les usages autorisés tels que définis dans l'arrêté de classement."
- sensibiliser les populations locales riveraines des forêts classées du PONASI autres que la Sissili sur les usages autorisés tels que définis dans l'arrêté de classement.
- entretenir les pistes périmétrales pour qu'elles servent également de pare-feu.

S'agissant de **la mise en place des Accords de gestion collaborative pour les AP d'État**, elle se fera à travers deux activités :

- tenir des réunions avec les communautés riveraines des aires protégées, y compris les corridors, afin de les sensibiliser à l'importance de la biodiversité, de promouvoir leur engagement dans le processus de gestion collaborative,
- identifier des membres des communautés locales qui seront chargés des négociations des accords de gestion collaborative avec l'appui d'agents de mobilisation communautaire ;

Pour **mettre en place le Système de surveillance écologique à long terme au niveau du paysage et des AP individuelles**, quatre (4) activités seront mises en œuvre. Il s'agit de :

- définir des indicateurs pour le suivi à long terme de la biodiversité et des services écosystémiques pour chacune des AP et pour le complexe d'AP dans son ensemble ;
- élaborer un plan de surveillance des AP pour suivre de près les principales ressources sensibles / vulnérables de chaque AP ;

La Planification et la mise en œuvre des activités de surveillance / la lutte contre le braconnage à l'échelle du paysage PONASI, se fera à travers sept (7) activités qui sont :

- sensibiliser et informer les communautés locales sur les effets néfastes du braconnage au niveau local, pour le pays en termes d'opportunités perdues, et pour la biodiversité, et sur les risques encourus par les contrevenants locaux en termes de sanctions pour leurs délits ;
- informer et rappeler le zonage des AP et des corridors et les règles qui leur sont applicables aux membres des communautés locales (Ecogardes).
- former les écogardes et les forestiers sur le logiciel SMART (Spatial Monitoring and Reporting Tool) pour mieux suivre, évaluer et gérer de manière adaptative les activités de patrouille.
- équiper les écogardes et les forestiers pour la surveillance des AP ;

Pour ce qui du **Produit 2.3.**, il s'agira d'opérationnaliser l'outil SAFE System de gestion des conflits homme-éléphant dans le paysage de PONASI et d'engager des réflexions et démarches pour le renouvellement des accords de collaboration transfrontière avec le Ghana pour la conservation des ressources naturelles partagée.

Concernant **les réflexions et démarches pour le renouvellement des accords de collaboration transfrontière avec le Ghana pour la conservation des ressources naturelles partagée**, il s'agira pour cette année de réviser les accords de gestion transfrontalière des AP entre le Burkina Faso et le Ghana.

3.3.1.3. Composante 3. Gestion durable des terres et des ressources et diversification des moyens de subsistance

En 2024, les deux produits ci-après contribueront à l'atteint de l'objectif de la composante 3.

- le **Produit 3.2.** La gestion des ressources naturelles dans les forêts et les zones pastorales communautaires est améliorée.

- le **Produit 3.3.** Renforcement des capacités pour un meilleur partage des bénéfices du tourisme avec les communautés locales dans le paysage PONASI.

Pour le **Produit 3.2., le PONASI** voudrait cette année, initier l'implémentation du modèle des chantiers de gestion forestière à travers l'évaluation de l'état des trois zones pastorales.

Concernant le **Produit 3.3.** il s'agira de contribuer à l'élaboration de la stratégie de relance du tourisme durable pour le paysage PONASI par la réalisation d'un diagnostic sur les activités de tourisme dans le PONASI.&

3.3.1.4. Composante 4 : Intégration de la dimension de genre et gestion des connaissances et de l'apprentissage.

Au total, seize (16) activités de trois (3) produits sont programmées dans cette composante. Ce sont :

Produit 4.1. Plan d'action pour l'égalité des genres mis en œuvre, suivi et évalué

- renforcer la participation des femmes aux activités du projet et suivre systématiquement leur participation à chaque activité du projet (encourager la participation des femmes dans les activités du projet)
- superviser et surveiller l'intégration de la dimension de genre

Produit 4.2. Les connaissances techniques et les leçons tirées des expériences du projet sont compilées, évaluées et traduites en produits de connaissance.

- assurer le suivi des activités du projet par l'UGP
- réaliser les EIES
- suivre le plan d'engagement des parties prenantes
- capitaliser les données des produits des connaissances issues du projet
- assurer le suivi-évaluation des différentes études de base réalisées dans le cadre du projet
- produire les fiches techniques à l'endroit des services techniques et des parties prenantes
- suivi et évaluation des activités du projet par l'expert du projet de suivi et d'évaluation
- assurer le déplacement pour les activités de communication et de gestion des connaissances
- Organiser des sessions du Comité de pilotage du projet

Produit 4.3. Les enseignements sont diffusés par le biais du plan de communication du projet afin de permettre leur adoption à grande échelle.

- réaliser des sensibilisations mass-médias sur les activités du projet
- élaborer et valider une stratégie de communication du projet et son plan d'action
- concevoir un système de suivi évaluation pour le projet
- élaborer un manuel de procédure du projet
- acquérir les accessoires liés à l'intégration de la dimension de genre, à la gestion des connaissances et à l'apprentissage, y compris les consultations publiques de l'EESS

- consulter les parties prenantes pour le suivi et l'évaluation du cadre de gestion environnementale et sociale (CGES) et mise à jour

3.3.1.5. Composante Gestion du Projet

En plus des activités des composantes opérationnelles, des acquisitions et autres types de dépenses sont prévues dans la composante gestion du projet. Il s'agit

- achat de carburant et l'entretien des véhicules de l'unité de coordination du projet qui seront utilisés pour la plupart des missions sur le terrain
- salaire partiel équipe du projet
- achat d'un véhicule 4x4 pour soutenir toutes les activités du projet (25% pour la composante)
- location de locaux pour accueillir l'UCP à Po
- mobilier de bureau comprenant 3 bureaux de travail, des tables, des chaises, des classeurs, des étagères
- équipement informatique pour le bureau de l'UCP, y compris 1 ordinateur portable pour le coordinateur du projet
- abonnement Internet pour le bureau de l'UCP
- fournitures de bureau.
- accessoires de gestion du projet

3.3.2. Budget du PTBA 2024

Le budget prévisionnel du PTBA 2024 est de **703 208 USD** soit **421 924 800 F CFA**. Ce budget sera financé par le FEM (93,17%) et le PNUD (6,83%). Le tableau ci-après présente le budget par source de financement

Tableau III: Budget prévisionnel par source de financement

Source de financement	Budget prévisionnel		
	USD	F. CFA	Taux %
FEM (Fonds PMA)	655 208	393 124 800	93,17
PNUD (Fonds TRAC)	48 000	28 800 000	6,83
BUDGET TOTAL 2024	703 208	421 924 800	100

Le budget se compose comme suit : 9,46% pour la composante 1, 59,19% pour la composante 2, 5,26 % pour composante 3, 20,03 % pour la composante 4 et 6,05 % pour la composante « Gestion du Projet ». Le budget par composante est présenté dans le tableau ci-après.

Tableau IV: Budget prévisionnel par composante

Composantes du Projet	Budget prévisionnel		
	USD	F. CFA	Taux %
Composante 1 : Cadre pour la gestion intégrée du paysage du PONASI avec un financement durable pour son fonctionnement	66 550	39 930 000	9,46
Composante 2 : Renforcement du système d'aires protégées PONASI	416 260	249 756 000	59,19
Composante 3 : Gestion durable des terres et des ressources et diversification des moyens de subsistance	36 975	22 185 000	5,26
Composante 4 : Intégration de la dimension de genre et gestion des connaissances et de l'apprentissage.	140 873	84 523 800	20,03
Gestion du Projet	42 550	25 530 000	6,05
BUDGET TOTAL 2024	703 208	421 924 800	100

Pour ce qui est de la nature des dépenses, on note que 33,90,10% du budget sont destinés aux acquisitions de biens et services, 57,48% destinés aux investissements, et 8,62 % pour les dépenses de personnel. Le tableau ci-après présente les montants par types de dépenses.

Tableau V: Budget prévisionnel par nature de dépense

Nature de dépenses	Budget prévisionnel		
	USD	F. CFA	Taux
Dépenses d'investissement	380698	228 418 800	54,14
Acquisition de biens et services	245435	147 261 000	34,90
Dépenses de personnel	77075	46 245 000	10,96
BUDGET TOTAL 2024	703208	421 924 800	100

3.3.3. Passation des marchés

La mise en œuvre des activités va nécessiter des passations de marchés. Le plan de passation des marchés de l'année 2024 se résume comme suit dans le tableau ci-après.

Tableau VI: Synthèse du PPM par type de marché

Types de marchés	Montants en USD	Taux (%)
Travaux	0	0
Fournitures et services	413 798	76,39
Prestations intellectuelles	127 925	23,61
Total	541 723	100

La synthèse du PPM se présente comme suit :

Tableau VII: Synthèse du PPM par Type de mode de passation

Nature du Marché	Montant en USD	Montant en F CFA
Consultation des consultants (CC)	119 925	71 955 000
Consultation Non Formelle (CnF)	2 000	1 200 000
Demande de cotation	27 000	16 200 000
Demande de Cotation Formelle (DCF)	15 498	9 298 800
Demande de Cotation à commande (DC à Cde)	8 000	4 400 000
Demande de Cotation Formelle à Commande (DCF à Cde)	13 900	8 340 000
Demande de Proposition (DP)	36 500	21 900 000
Demande de Prix (DPx)	315 600	189 360 000
Entente Directe (ED)	3 300	1 980 000
Total général	541 723	325 033 800

3.3.4. Plan de déblocage/décaissement de fonds

Pour la mise en œuvre des activités du PTBA 2024, les ressources financières seront décaissées par trimestre. Le plan de déblocage se présente comme suit.

Tableau VIII: Plan de déblocage/décaissement

Source de financement	Ressources financières à débloquent ou à décaisser (USD)				Total
	1 ^{er} décaissement	2 ^{ème} décaissement	3 ^{ème} décaissement	4 ^{ème} décaissement	
FEM	655 208	0	0	0	655 208
PNUD	48 000	0	0	0	48 000
Total	703 208	0	0	0	703 208

3.4 Stratégie de mise en œuvre du PONASI

3.4.1. Approche stratégique

L'approche participative sera privilégiée dans la mise en œuvre du projet. Compte tenu de la spécificité du projet, trois groupes d'acteurs sont à considérer.

Au niveau des structures en charges de la gestion des AP du complexe : il s'agira d'expliquer le projet, ses avantages pour la bonne gestion du PONASI. En effet,

l'approche paysage promue par le projet doit être comprise par ces acteurs qui sont majoritairement constitués des concessionnaires, les services forestiers notamment les directions provinciales en charge de l'environnement, l'agriculture et les ressources animales.

Au niveau des bénéficiaires à la base : Les populations riveraines du PONASI ainsi que les organisations professionnelles seront au cœur de la gestion du projet. Pour ce faire, des actions de formation et de sensibilisation seront initiées pour permettre une gestion participative du PONASI. Ils seront donc outillés sur cette de co-gouvernance du PONASI. Le projet soutiendra des réunions avec les communautés riveraines des aires protégées, y compris les corridors, afin de les sensibiliser à l'importance de la biodiversité et aux avantages à moyen et long terme liés à sa conservation, de promouvoir leur engagement dans le processus de gestion collaborative. Les autorités administratives et municipales seront mises à contribution pour la mobilisation communautaire.

Les projets intervenants dans le PONASI seront utilisés pour la réussite du projet. Une synergie sera créée avec l'ensemble de ces projets pour le partage d'expériences mais aussi pour une mutualisation des efforts sur le terrain pour éviter la répétition des actions.

3.4.2. Principes directeurs

Dans la mise en œuvre du PONASI, huit (8) principes seront d'application :

- 1. Le principe d'équité et de solidarité sociale :** Les actions du projet seront menées dans la recherche d'équité et de solidarité sociale, notamment envers les ménages ou personnes vulnérables dans le déroulement des bonnes pratiques identifiées.
- 2. Le principe d'équité homme-femme :** Les actions de mise en œuvre et de suivi-évaluation du programme intégreront la problématique d'équité et de l'égalité entre hommes et femmes qui interroge les rapports hommes-femmes et valorise le potentiel des femmes dans le processus de développement durable.
- 3. Le principe de la prévention :** Un screening sera préalable à la mise en œuvre de toute action sur le terrain afin d'identifier, réduire ou éliminer assez tôt toutes atteintes éventuelles à l'environnement ou autres biens et services socio-culturels. Dans la même logique, le PONASI place au cœur des priorités, la prise en compte des détenteurs de droits fonciers, les personnes et les ménages très vulnérables.
- 4. Le principe de précaution :** Des mesures encadreront l'exécution des activités susceptible d'engendrer des conséquences, même si celles-ci sont inconnues ou même lorsque leurs survenances sont incertaines.

- 5. Le Principe d'information et de participation du public :** Tenant compte des impératifs liés, les autorités publiques aidées par les services techniques faciliteront l'accès des populations rurales aux informations fondant la décision et l'organisation de leur processus de production de même que la participation des groupes et populations concernés aux processus décisionnels.
- 6. Le Principe de partenariat :** Tenant compte du caractère multisectoriel, des problématiques liées à l'utilisation des terres, le PONASI recherchera les complémentarités et les synergies nécessaires avec les autres acteurs (rices), en vue d'assurer une plus grande efficacité et efficience dans l'amélioration durable de la gestion du PONASI.
- 7. Le Principe de redevabilité (ou d'imputabilité) :** La chaîne des acteurs (rices) du programme sera sous l'obligation d'assumer la responsabilité, les conséquences des actions qui leurs sont imputables dans la conduite des activités. A cet effet, chaque acteur (rice) rendra compte régulièrement aux personnes ou institutions compétentes.
- 8. Le Principe de subsidiarité :** Ce principe guidera le programme dans ses partenariats opérationnels afin que les pouvoirs et les responsabilités dans la prise de décision, la conception, la mise en œuvre, le suivi-évaluation et le contrôle des actions de développement soient conférées aux acteurs (rices) compétents localement. Ainsi, une répartition adéquate des centres de décision sera recherchée, notamment entre les Collectivités territoriales, les services techniques déconcentrés, le Secteur privé et les Organisations de la société civile en ayant le souci de les rapprocher le plus possible des exploitants (es) concernés (es).

3.5. Suivi de la mise en œuvre du PTBA 2024

Dans le cadre du suivi de la mise en œuvre de ce PTBA, un mécanisme sera mis en place pour :

- ✓ faciliter l'opérationnalisation et le suivi évaluation des parties prenantes ;
- ✓ assurer la communication et la visibilité du projet ;
- ✓ assurer la tenue régulière des sessions du Comité de Pilotage ;
- ✓ réaliser les audits annuels ;
- ✓ assurer les moyens opérationnels de travail de l'équipe du projet (équipements, matériel, etc.) ;
- ✓ faciliter le suivi évaluation des services centraux du MEEA (SP-CNDD, DGEES) ;
- ✓ assurer les missions de suivi et d'appui sur le terrain par le PNUD.

3.5.1 Activités de suivi

Le suivi concerne : i) l'avancement de la mise en œuvre des activités ; ii) la conformité des livrables et des critères de qualité prévus dans les TDR ; iii) le suivi des cibles

annuelles et cumulées ; iv) la mise en œuvre des recommandations des sessions du Comité de Pilotage du Projet.

Le suivi et la capitalisation faciliteront l'élaboration des rapports trimestriels et annuels, par le renseignement régulier des différents tableaux de bord sur la plateforme QUANTUM, de même que la production de supports appropriés de communication.

3.5.2 Suivi du projet

Le suivi du PTBA 2024 concerne :

- l'avancement de la mise en œuvre des activités ;
- la conformité des livrables et des critères de qualité prévus dans les TdRs ;
- le suivi des cibles annuelles et cumulées ;
- les résultats transformationnels sur certaines activités;

Les méthodes de suivi porteront sur :

- Les échanges avec des bénéficiaires et des parties prenantes du Projet qui permettront d'avoir le maximum d'informations susceptibles d'éclairer la mise en œuvre du Projet ;
- Le suivi des activités sur le terrain. Les observations seront prises en compte dans la capitalisation des résultats ;
- L'analyse des documents financiers, administratifs, qui permettront de porter un jugement sur le niveau d'exécution des activités.
- Les rencontres internes du projet et externes avec les partenaires de mise en œuvre du projet pour faire le point d'avancement des activités.

Un plan de suivi sera élaboré mensuellement. Par ailleurs, les plans de travail mensuel comporteront des fiches d'activités. Chaque activité fera enfin l'objet de TdRs comportant des critères de qualité sur la base desquels se fera le suivi.

Les principaux outils de suivi qui seront utilisés sont les suivants :

- Fiche de mission terrain ;
- Fiche de compte rendu des séances d'animation ;
- Fiche de compte rendu des sessions de formation ;
- Fiche récapitulative des réalisations physiques ;
- Fiche récapitulative des réalisations financières ;
- Plan de suivi des livrables

L'Expert en suivi évaluation est responsable de la mise en œuvre du plan du suivi. Il est appuyé en cela par le spécialiste en communication, l'Assistant administratif et financier et les Chefs d'antenne.

Fait à Koudougou le 22 mars 2024.

Les Rapporteurs

Le Chargé de Suivi-évaluation du
Programme budgétaire de rattachement
du projet

Le Coordonnateur par intérim de
PONASI

ROUAMBA Boudassida

Louis ROAMBA

Le Président,

Secrétaire Permanent du Conseil National
pour le Développement Durable

Pamoussa OUEDRAOGO
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

ANNEXES

Annexe 1: Matrice de programmation détaillée des activités de l'année 2024

Tâches	Période de réalisation				Responsable de mise en œuvre	Source financement	Code budgétaire	USD	XOF
	T1	T2	T3	T4					
Composante 1. Cadre pour la gestion intégrée du paysage du PONASI avec un financement durable pour son fonctionnement								66 550	39 930 000
Produit 1.1 Le "mécanisme de co-gouvernance du paysage de PONASI" est mis à jour, renforcé et mis en œuvre.								40 300	24 180 000
1.1.1 Mise en place du mécanisme de co-gouvernance du paysage PONASI								32 500	19 500 000
Activité 1.1.1.1 : évaluer le mécanisme de co-gouvernance établi par NATURAMA dans le cadre d'un projet précédent (PONASI)		X	X		SP/CNDD	FEM	71 200	16 800	10 080 000
Activité 1.1.1.2. Organiser un atelier de validation du rapport d'évaluation du mécanisme de co-gouvernance				X	SP/CNDD	FEM	75 700	4 200	2 520 000
Activité 1.1. 1.3. Accompagner la redynamisation et l'opérationnalisation du dispositif de Co-gouvernance du paysage PONASI comme plateforme intégrée de prise de décisions conjointes entre la DGEF, l'OFINAP, la DRE, la DREP, les représentants des communautés et des opérateurs privés				X	SP/CNDD	FEM	74500	8 000	4 800 000
Activité1.1.1.4. Collecte d'informations et de données pour soutenir l'évaluation du mécanisme de Co gouvernance et la conception du système d'information environnementale			X	X	SP/CNDD	FEM	71300	3 500	2 100 000
1.1.2 Opérationnalisation du mécanisme de co-gouvernance								3 600	2 160 000
Activité 1.1.2.1 : appuyer l'organisation les réunions annuelles du mécanisme de co-gouvernance dans le cadre du processus de planification				X	SP/CNDD	FEM	75700	1 000	600 000
Activité 1.1.2.2 : organiser des rencontres trimestrielles du noyau technique permanent pour suivre le processus de planification			X	X	SP/CNDD	FEM	75700	600	360 000
Activité 1.1.2.3 : Assurer le suivi périodique et le soutien technique des activités de la composante 1 par le personnel du PNUD			x		PNUD	TRAC	71600	2 000	1 200 000

Tâches	Période de réalisation				Responsable de mise en œuvre	Source financement	Code budgétaire	USD	XOF
	T1	T2	T3	T4					
1.1.3 Renforcement des capacités des parties prenantes dans la gestion du paysage à tous les niveaux pour garantir une contribution optimale et ouverte des parties prenantes								4 200	2 520 000
Activité 1.1.3.1. Élaborer un plan de formation des acteurs impliqués dans la gestion du paysage PONASI		X	X		SP/CNDD	FEM	71200	4 200	2 520 000
Produit 1.2 L'outil d'aménagement du territoire est adopté comme méthodologie d'aménagement du territoire.								7 750	11 000 000
1.2.2 Mise en place d'un système d'information environnementale consolidé pour soutenir le processus de planification environnementale de l'utilisation des terres								7 750	4 650 000
Activité 1.2.2.2: réaliser une évaluation de Consentement libre, préalable et éclairé			X		SP/CNDD	FEM	71300	7 750	4 650 000
Produit 1.3 Des estimations précises et bien documentées des stocks de carbone dans le paysage PONASI sont disponibles.								3 500	2 100 000
								3 500	5 912 500
Activité 1.3.1.1. Réaliser la situation de référence du niveau de carbone dans le complexe du PONASI ;		X	X		SP/CNDD	FEM	71300	3 500	2 100 000
Produit 1.4 Élaboration du Plan Directeur de gestion du paysage PONASI pour guider la gestion du paysage du PONASI au cours des 15 prochaines années.								10 000	6 000 000
1.4.1 Élaboration du plan directeur de gestion du paysage de PONASI								10 000	6 000 000
Activité 1.4.1.1. Élaborer le Plan Directeur de gestion du paysage PONASI pour guider la gestion du paysage du PONASI au cours des 15 prochaines années		X	X		SP/CNDD	FEM	71200	10 000	6 000 000
Produit 1.5 Exigences de gestion pour les unités du territoire, soutien à la mise en œuvre du plan directeur de gestion du paysage de PONASI								5 000	3 000 000
Fonctionnement								5 000	3 000 000
Salaire équipe du projet	X	X	X	X	SP/CNDD	FEM	71400	3 500	2 100 000
Achat de carburant et l'entretien des véhicules de l'unité de coordination du projet qui seront utilisés pour la plupart des missions sur le terrain	X	X	X	X	SP/CNDD	FEM	71600	1 500	900 000

Tâches	Période de réalisation				Responsable de mise en œuvre	Source financement	Code budgétaire	USD	XOF
	T1	T2	T3	T4					
Composante 2. Renforcement du système d'aires protégées PONASI								416 260	249 756 000
Produit 2.1 Les capacités institutionnelles et individuelles au sein des agences de l'AP sont renforcées par des interventions ciblées de renforcement des capacités								109 000	65 400 000
2.1.1 La structure institutionnelle permet une gestion efficace, efficiente et collaborative des aires protégées de PONASI.								14 000	8 400 000
Activité 2.1.1.1 : Accompagner la mise en place d'un arrangement institutionnel optimal pour la gestion des AP du complexe		X	X		SP/CNDD	FEM	71200	4 000	2 400 000
Activité 2.1.1.2 : Tenir 01 sessions des cadres de concertation			X	X	SP/CNDD	FEM	75700	2 000	1 200 000
Activité 2.1.1.3 : Contribuer à l'organisation des sessions du forum du cadre de concertation du complexe PONASI				X	SP/CNDD	FEM	71200	8 000	4 800 000
2.1.2 Un système d'information pour le suivi, l'analyse, la cartographie et la diffusion des connaissances est mis en place.								95 000	57 000 000
Activité2.1.2.1 : Renforcer l'opérationnalisation du bureau SIG		X	X	X	SP/CNDD	FEM	72800	95 000	57 000 000
Produit 2.2 L'efficacité de la gestion des AP gérées par l'État du complexe PONASI - Kabore-Tambi, Nazinga et Sissili, y compris les corridors # 1 et # 2 est renforcée par une série d'appuis techniques.								212 060	127 236 000
2.2.1. Clarification / révision du statut et des limites des AP								54 200	32 520 000
Activité2.2.1.2 : Réviser la limite sud du Ranch de gibier du Nazinga (le long de la frontière ghanéenne), pour inclure l'espace intermédiaire non protégé dans l'aire protégée,			X	X	SP/CNDD	FEM	71200	4 600	2 760 000

Tâches	Période de réalisation				Responsable de mise en œuvre	Source financement	Code budgétaire	USD	XOF
	T1	T2	T3	T4					
Activité2.2.1.3 : Sensibiliser les populations locales riveraines de la forêt classée de la Sissili sur le statut réel de la forêt classée et sur les usages autorisés tels que définis dans l'arrêté de classement.			X	X	SP/CNDD	FEM	71200	12 300	7 380 000
Activité2.2.1.4 : Sensibiliser les populations locales riveraines des forêts classées du PONASI autres que la Sissili sur les usages autorisés tels que définis dans l'arrêté de classement.				X	SP/CNDD	FEM	71200	12 300	7 380 000
Activité2.2.1.7 : . Entretenir les pistes périmétrales pour qu'elles servent également de pare-feu.			X		SP/CNDD	FEM	72300	25 000	15 000 000
2.2.3 Accords de gestion collaborative pour les AP d'État et soutien aux comités de gestion collaborative								20 360	12 216 000
Activité2.2.3.1 : Tenir des réunions avec les communautés riveraines des aires protégées, y compris les corridors, afin de les sensibiliser à l'importance de la biodiversité, de promouvoir leur engagement dans le processus de gestion collaborative,					SP/CNDD	FEM	71600	9 360	5 616 000
Activité2.2.3.2 : Identifier des membres des communautés locales qui seront chargés des négociations des accords de gestion collaborative avec l'appui d'agents de mobilisation communautaire ;					SP/CNDD	FEM	71600	11 000	6 600 000
2.2.4								11 000	6 600 000
Activité 2.2.4.1. Définir des indicateurs pour le suivi à long terme de la biodiversité et des services écosystémiques pour chacune des AP et pour le complexe d'AP dans son ensemble.					SP/CNDD	FEM	74500	4 000	2 400 000
Activité2.2.4.2 : Elaborer un plan de surveillance des AP pour suivre de près les principales ressources sensibles / vulnérables de chaque AP,					SP/CNDD	FEM	71 400	7 000	4 200 000

Tâches	Période de réalisation				Responsable de mise en œuvre	Source financement	Code budgétaire	USD	XOF
	T1	T2	T3	T4					
2.2.5 La surveillance et la lutte contre le braconnage sont planifiées et mises en œuvre à l'échelle du paysage PONASI.								126 500	75 900 000
Activité 2.2.5.1. Sensibiliser et informer les communautés locales sur les effets néfastes du braconnage au niveau local, pour le pays en termes d'opportunités perdues, et pour la biodiversité, et sur les risques encourus par les contrevenants locaux en termes de sanctions pour leurs délits ;					SP/CNDD	FEM	74500	9 000	5 400 000
Activité 2.2.5.4. Informer et rappeler le zonage des AP et des corridors et les règles qui leur sont applicables aux membres des communautés locales (Ecogardes).					SP/CNDD	FEM	72100	5 000	3 000 000
Activité 2.2.5.5. Former les écogardes et les forestiers sur le logiciel SMART (Spatial Monitoring and Reporting Tool) pour mieux suivre, évaluer et gérer de manière adaptative les activités de patrouille.					SP/CNDD	FEM	71400	12 500	7 500 000
Activité 2.2.5.6. Equiper les écogardes et les forestiers pour la surveillance des AP		X	X		SP/CNDD	FEM	72200	100 000	60 000 000
Produit 2.4 Un plan efficace de protection des éléphants à l'échelle du paysage du PONASI est élaboré et mis en œuvre.								95 200	57 120 000
								4 000	2 400 000
Activité 2.4.1.5: Etablir les valeurs de références pour les indicateurs de résultats de la composante 2					SP/CNDD	FEM	71300	4 000	2 400 000
Fonctionnement du résultat 2								91 200	54 720 000
Loyer+ équipements (réserve pour la contribution)		X	X	X	SP/CNDD	TRAC	72200	3 000	1 800 000

Tâches	Période de réalisation				Responsable de mise en œuvre	Source financement	Code budgétaire	USD	XOF
	T1	T2	T3	T4					
Achat de véhicule 4*4 pour le PNKT et maintenance		X	X		SP/CNDD	FEM	72200	56 000	33 600 000
Achat d'un véhicule 4*4 pour l'UGP		X	X		SP/CNDD	TRAC	72200	13 000	7 800 000
Achat de motos (8)		X	x		SP/CNDD	FEM	72200	9 200	5 520 000
Salaire de l'équipe du projet					SP/CNDD	FEM	71400	8 000	4 800 000
Suivi du PNUD					SP/CNDD	TRAC	71600	2 000	1 200 000
Composante 3. Gestion durable des terres et des ressources et diversification des moyens de subsistance								36 975	28 592 850
Produit 3.1 Des pratiques de gestion durable des terres (GDT) sont mises en œuvre par les communautés dans le paysage de PONASI.								36 975	22 185 000
Activité 3.1.1.1 Etablir les valeurs de références pour les indicateurs de résultats de la composante 3					SP/CNDD	FEM	74 500	4 000	2 400 000
Acquisition et fonctionnement								32 975	19 785 000
Salaire de l'équipe du projet					SP/CNDD	FEM	71400	8 775	5 265 000
Suivi du PNUD					SP/CNDD	TRAC	71600	2 000	1 200 000
Achat d'un véhicule 4*4 pour l'UGP		X	X		SP/CNDD	TRAC	72200	13 000	7 800 000
Achat de motos (8)		X	X		SP/CNDD	FEM	72200	9 200	5 520 000
Composante 4 : Intégration de la dimension de genre et gestion des connaissances et de l'apprentissage.								140 873	84 523 800
Produit 4.1 Plan d'action pour l'égalité des genres mis en œuvre, suivi et évalué								1 000	600 000
4.1.1 Mise en œuvre du plan d'action genre								1 000	600 000
Activité 4.1.1.2 Superviser et surveiller l'intégration de la dimension de genre					SP/CNDD	FEM	71600	1 000	600 000
Produit 4.2 : Les connaissances techniques et les leçons tirées des expériences du projet sont compilées, évaluées et traduites en produits de connaissance.								37 375	22 425 000

Tâches	Période de réalisation				Responsable de mise en œuvre	Source financement	Code budgétaire	USD	XOF
	T1	T2	T3	T4					
Activité 4.2.1.1 : Assurer le suivi des activités du projet par l'UGP					SP/CNDD	FEM	71600	2 500	1 500 000
Activité 4.2.1.2 : Réaliser les EIES					SP/CNDD	FEM	71400	30 875	18 525 000
Activité 4.2.1.7 : Suivi et évaluation des activités du projet par l'expert du projet de suivi et d'évaluation					SP/CNDD	FEM	71600	1 000	600 000
Activité 4.2.1.9 : Organiser des sessions du Comité de pilotage du projet					SP/CNDD	FEM	75700	3 000	1 800 000
Produit 4.3. Les enseignements sont diffusés par le biais du plan de communication du projet afin de permettre leur adoption à grande échelle.								102 498	61 498 800
Activité 4.3.1.1 : Réaliser des sensibilisations mass-médias sur les activités du projet					SP/CNDD	FEM	72100	8 000	4 800 000
Activité 4.3.1.2 : Elaborer et valider une stratégie de communication du projet et son plan d'action					SP/CNDD	FEM	74200	8 000	4 800 000
Activité 4.3.1.3 : Concevoir un système de suivi évaluation pour le projet					SP/CNDD	FEM	75700	2 000	1 200 000
Activité 4.3.1.4 : élaborer un manuel de procédure du projet					SP/CNDD	FEM	71400	10 000	6 000 000
Activité 4.3.1.5 : Achat d'un véhicule 4x4 pour soutenir toutes les activités du projet (25% pour la composante)		X	X		PNUD	TRAC	72200	13 000	7 800 000
Activité 4.3.1.6 : Acquérir les accessoires liés à l'intégration de la dimension de genre, à la gestion des connaissances et à l'apprentissage, y compris les consultations publiques de l'EES					SP/CNDD	FEM	74500	10 498	6 298 800
Activité 4.3.1.7 : Consultation des parties prenantes pour le suivi et l'évaluation du cadre de gestion environnementale et sociale (CGES) et mise à jour					SP/CNDD	FEM	71400	15 000	9 000 000
Salaire de l'équipe du projet					SP/CNDD	FEM	71400	36 000	21 600 000
Gestion du Projet								42 550	25 530 000
Achat de carburant et l'entretien des véhicules de l'unité de coordination du projet qui seront utilisés pour la plupart des missions sur le terrain					SP/CNDD	FEM	71600	1 500	900 000

Tâches	Période de réalisation				Responsable de mise en œuvre	Source financement	Code budgétaire	USD	XOF
	T1	T2	T3	T4					
<i>Salaire partiel équipe du projet</i>					SP/CNDD	FEM	71400	20 800	12 480 000
<i>Location de locaux pour accueillir l'UCP à Po</i>	X	X	X	SP/CNDD	SP/CNDD	FEM	72200	3 000	1 800 000
<i>Mobilier de bureau comprenant 3 bureaux de travail, des tables, des chaises, des classeurs, des étagère</i>	X			SP/CNDD	SP/CNDD	FEM	72200	5 000	3 000 000
<i>Équipement informatique pour le bureau de l'UCP, y compris 1 ordinateur portable pour le coordinateur du projet</i>	X			SP/CNDD	SP/CNDD	FEM	72800	5 700	3 420 000
<i>Abonnement Internet pour le bureau de l'UCP</i>	X	X	X	SP/CNDD	SP/CNDD	FEM	72800	300	180 000
<i>Fournitures de bureau.</i>	X			SP/CNDD	SP/CNDD	FEM	72500	3 250	1 950 000
<i>Accessoires de gestion du projet</i>	X			SP/CNDD	SP/CNDD	FEM	74500	3 000	1 800 000
TOTAL FEM								655 208	393 124 800
TOTAL TRAC								48 000	28 800 000
TOTAL								703 208	421 924 800

Annexe 2 : Programmation Pluriannuelle

[illegible]

Composante	Partie responsable/ (Agent de mise en œuvre d'Atlas)	ID du fonds	Nom du donateur	Code de compte budgétaire Atlas	Description du budget ATLAS	Montant revue Année 1 (USD)	Montant Revue Année 2 (USD)	Montant Année 3 (USD)	Montant Année 4 (USD))	Montant Année 5 (USD)	Montant Année 6 (USD)	Total (USD)	Voir la note budgétaire :
COMPOSANTE					Total Résultat 1	66550	303975	75 500	49 400	37 600	56 200	589 225	
	Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement	62000	FEM	71200	Cons internationaux	41200	108800	72000	20000	0	0	242000	13
				71300	Consultants locaux	4000	103600	51050	30800	37800	0	227 250	14
				71400	Contr. serv. Ind.	27500	68925	70400	50400	14400	22400	254 025	15
				71600	Voyage	20360	31820	33780	25500	11500	1500	124 460	16
				72100	Contr. serv.	5000	75000	260000	72000	0	10000	422000	17
				72200	Equip.	165200	0	215400	104000	4000	4000	492600	18
				72300	Matériel et marchandises	25000	10000	155000	145000	145000	0	480 000	19
				72800	Info. Equip.Tech.	95000	5000	0	0	0	0	100000	20
				74200	Audiov. print prod.	0	10000	0	20000	20000	0	50 000	21
				74500	Divers	13000	17220	13000	13000	13000	13000	82 220	22
				75700	Atelier de form. connf	2000	97000	55000	65000	5000	5000	229 000	23
					Sous-total FEM	398260	527365	925 630	545 700	250 700	55 900	2 703 555	
	PNUD	4000	TRAC	71600	Voyage	2000	2 000	2000	2000	2000	2000	12 000	24
				71400	Contr. serv. Ind.	0	7500	7500	7500	7500	7500	37 500	25
				72200	Equip. Meubles	16000	2000	0	0	0	0	18000	26
					Sous-total PNUD	18 000	11 500	9 500	9 500	9 500	9 500	67 500	
					Total Résultat 2	416 260	538 865	935 130	555 200	260 200	65 400	2 771 055	

Composante	Partie responsable/ (Agent de mise en œuvre d'Atlas)	ID du fonds	Nom du donateur	Code de compte budgétaire	Description du budget ATLAS	Montant revue Année 1	Montant Revue Année 2	Montant Année 3	Montant Année 4	Montant Année 5	Montant Année 6	Total (USD)	Voir la note budgétaire
FEM/ Activité Atlas				Atlas		(USD)	(USD)	(USD)	(USD))	(USD)	(USD)		:
COMPOSANTE / RÉSULTAT 3	Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement	62000	FEM	71200	Cons internationaux	0	14000	14000	24500	0	0	52 500	27
				71300	Consultants locaux	0	54000	32000	20000	20000	0	126 000	28
				71400	Serv. Contrat. Ind.	8775	39150	39150	46650	27150	9150	170 025	29
				71600	Voyage	0	29020	1500	7880	3740	1500	43 640	30
				72100	Contr services cies	0	0	162000	25000	0	0	187 000	31
				72200	Equip. Meubles	9200	15000	129800	0	0	0	154 000	32
				72600	Subventions	0	0	100000	200000	100000	0	400 000	33
				74200	Audio. Impr. Prod	0	0	15000	15000	10000	0	40 000	34
				74500	Divers	4000	32000	16000	16000	16000	14582	98 582	35
				75700	Atelier de form. Conf	0	1200	0	0	0	0	1 200	36
					Sous-total FEM	21 975	184 370	509 450	355 030	176 890	25 232	1 272 947	
	PNUD	4000	TRAC	71600	Voyage	2000	2000	2000	2000	2000	2000	12 000	37
				71400	Contr. serv. Ind.	0	7500	7500	7500	7500	7500	37 500	38
				72200	Equip. Meubles	13000	5000	0	0	0	0	18 000	39
					Sous-total PNUD	15 000	14 500	9 500	9 500	9 500	9 500	67 500	
					Total Résultat 3	36 975	198 870	518 950	364 530	186 390	34 732	1 340 447	
COMPOSANTE	Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement	62000	FEM	71200	Cons internationaux	0	0	16250	0	0	19600	35 850	40
/ RÉSULTAT 4				71300	Consultants locaux	0	0	5000	0	0	5600	10 600	41

Composante	Partie responsable/ (Agent de mise en œuvre d'Atlas)	ID du fonds	Nom du donateur	Code de compte budgétaire Atlas	Description du budget ATLAS	Montant revue Année 1 (USD)	Montant Revue Année 2 (USD)	Montant Année 3 (USD)	Montant Année 4 (USD))	Montant Année 5 (USD)	Montant Année 6 (USD)	Total (USD)	Voir la note budgétaire :
		91875		71400	Contrat. Serv. Ind.	91875	32250	32250	32250	32250	32250	253 125	42
				71600	Voyage	4500	4500	16100	9500	9500	4500	48 600	43
				72100	Contr serv. Cies	8000	7000	5000	10000	15000	5000	50 000	44
				72220	equip furniture	0							46
				74100	Profession. Serv.	0	4000	9000	4000	4000	9000	30 000	45
				74200	Audio. Impr. Prod	8000	4000	4000	14000	14000	14000	58 000	46
				74500	Divers	10498	3000	3000	3000	3000	13000	35 498	47
				75700	Atelier de form. Conf	5000	2000	1500	1500	1500	1500	13 000	48
					Sous-total FEM	127 873	26 750	102 100	84 250	89 250	104 450	534 673	
	PNUD	4000	TRAC	71600	Voyage	0	4000	2000	2000	2000	2000	12 000	49
				71400	Contr. serv. Ind.	0	7500	7500	7500	7500	7500	37 500	50
				72200	Equip. Meubles	13000	5000	0	0	0	0	18 000	51
					Sous-total PNUD	13 000	16 500	9 500	9 500	9 500	9 500	67 500	
					Total Resultat 4	140 873	83 250	101 600	83 750	78 750	113 950	602 173	
UNITÉ DE	Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement	62000	FEM	71400	Serv. Contrat. Ind.	20800	60 800	40800	22800	22800	2800	170 800	52
GESTION DE PROJET				71600	Voyage	1500	1500	1500	1500	1500	1500	9 000	53
				72200	Equip. Meubles	8000	3000	3000	3000	3000	3000	23 000	54
				72500	Fournitures de bureau	3250	1500	1500	1500	1500	1500	10 750	55
				72800	Info. Equip. Tech.	6000	300	300	300	300	300	7 500	56
				74500	Divers	3000	500	500	500	500	502	5 502	57

Composante	Partie responsable/ (Agent de mise en œuvre d'Atlas)	ID du fonds	Nom du donateur	Code de compte budgétaire Atlas	Description du budget ATLAS	Montant revue Année 1 (USD)	Montant Revue Année 2 (USD)	Montant Année 3 (USD)	Montant Année 4 (USD))	Montant Année 5 (USD)	Montant Année 6 (USD)	Total (USD)	Voir la note budgétaire :
				74100	Services professionnels	0	4000	4000	4000	4000	4000	20 000	58
		Gestion		totale		42 550	71 600	51 600	33 600	33 600	13 602	246 552	
				SOUS-TOTAL FEM		655 208	1 116 560	1 644 780	1 048 480	568 540	245 884	5 279 452	
				SOUS-TOTAL PNUD		48 000	70 000	38 000	38 000	38 000	38 000	270 000	
				TOTAL PROJET		703 208	1 182 560	1 678 780	1 082 480	602 540	299 884	5 549 452	

Annexe 2: Plan de passation e marchés 2024 du PONASI

<i>N° d'ordre</i>	<i>Imputation budgétaire ou financement</i>	<i>Procédures</i>	<i>Mode de passation</i>	<i>Nature des prestations</i>		<i>Montant prévu</i>	<i>Montant en XOF</i>	<i>Nombre de lot</i>	<i>Délai d'exécution prévu (jour)</i>	<i>Date butoir d'exécution</i>
						(USD)				
1	FEM	National	CC	Recrutement d'un expert en aménagement du territoire environnemental de l'évaluation du mécanisme de co-gouvernance et l'élaboration du plan de formation	Prestations intellectuelles	16 800	10 080 000	1	30	31/12/2024

<i>N° d'ordre</i>	<i>Imputation budgétaire ou financement</i>	<i>Procédures</i>	<i>Mode de passation</i>	<i>Nature des prestations</i>		<i>Montant prévu</i>	<i>Montant en XOF</i>	<i>Nombre de lot</i>	<i>Délai d'exécution prévu (jour)</i>	<i>Date butoir d'exécution</i>
						(USD)				
2	FEM	National	CC	Recrutement d'un Spécialiste de l'aménagement du territoire pour soutenir l'expert international en aménagement du territoire et l'expert en conception et gestion de systèmes de données dans la collecte d'informations et de données dans toutes les activités liées à la composante 1, y compris le soutien aux consultations aux niveaux régional et local	Prestations intellectuelles	3 500	2 100 000	1	365	31/12/2024
	FEM	National	CC	Recrutement un consultant pour réaliser une évaluation de Consentement libre, préalable et éclairé	Prestations intellectuelles	7 750	4 650 000			31/12/2024
4	FEM	National	ED	Achat de carburant au profit du projet	Fournitures et services	3 000	1 800 000	1	365	31/12/2024

N° d'ordre	Imputation budgétaire ou financement	Procédures	Mode de passation	Nature des prestations		Montant prévu	Montant en XOF	Nombre de lot	Délai d'exécution prévu (jour)	Date butoir d'exécution
						(USD)				
			DC	Entretien des véhicules de l'unité de coordination du projet qui seront utilisés pour la plupart des missions sur le terrain	Fournitures et services	2 000	1 200 000			31/12/2024
6	FEM	National	CC	Recrutement d'un Ingénieur forestier / spécialiste REDD+ pour effectuer une évaluation sur le terrain des stocks de carbone dans les zones forestières du paysage PONASI ; superviser l'établissement d'une situation de référence basée sur les données d'inventaire forestier et la vérification sur le terrain de l'utilisation des terres ; développer le plan d'échantillonnage pour suivre les stocks de carbone ;	Prestations intellectuelles	3 500	2 100 000	1	10	31/12/2024

N° d'ordre	Imputation budgétaire ou financement	Procédures	Mode de passation	Nature des prestations		Montant prévu	Montant en XOF	Nombre de lot	Délai d'exécution prévu (jour)	Date butoir d'exécution
						(USD)				
	FEM	National	CC	Recrutement un consultant pour élaborer le plan directeur e gestion du paysage PONASI pour guider la gestion du paysage du PONASI au cours des 15 prochaines années	Prestations intellectuelles	10 000	6 000 000			31/12/2024
9	FEM	National	DCnF	Acquérir des équipements forestiers pour l'évaluation du stock de carbone (y compris un télémètre/hypsomètre ProLaser, un GPS Garmin, un pied à coulisse, un compas, un mètre à ruban	Fournitures et services	1 000	600 000	1	30	31/12/2024
11	FEM	National	DCnF	Acquisition d'imprimés pour les formations offertes aux parties prenantes du mécanisme de co-gouvernance et du noyau technique permanent	Fournitures et services	1 000	600 000	1	7	31/12/2024

N° d'ordre	Imputation budgétaire ou financement	Procédures	Mode de passation	Nature des prestations		Montant prévu	Montant en XOF	Nombre de lot	Délai d'exécution prévu (jour)	Date butoir d'exécution
						(USD)				
12	FEM	National	DP	Fourniture de pause-café, déjeuner et location de salles pour l'organisation des ateliers du projet	Fournitures et services	36 500	21 900 000	1	365	31/12/2024
	FEM	National	DC	Entretien des pistes périmétrales des AP du PONASI	Fournitures et services	25 000	15 000 000	1	90	31/12/2024
	FEM	National	CC	Recrutement d'un consultant pour la définition des indicateurs pour le suivi à long terme de la biodiversité et des services écosystémiques pour chacune des AP et pour le complexe d'AP dans son ensemble.	Prestations intellectuelles	4 000	2 400 000	1	30	31/12/2024
15	FEM	National	DPx	Acquisition de matériel technique pour les activités de suivi et de surveillance de 3 aires protégées.	Fournitures et services	44 800	26 880 000	3	365	31/12/2024

N° d'ordre	Imputation budgétaire ou financement	Procédures	Mode de passation	Nature des prestations		Montant prévu	Montant en XOF	Nombre de lot	Délai d'exécution prévu (jour)	Date butoir d'exécution
						(USD)				
16	FEM	National	DPx	Acquisition un véhicule 4x4 pour le Parc National de Kaboré-Tambi (lot 1) et Achat d'un véhicule 4x4 pour soutenir toutes les activités du projet (lot2)	Fournitures et services	95 000	57 000 000	2	365	31/12/2024
18	FEM	National	DPx	Achat de 32 motos pour les déplacements liés aux activités de terrain et la lutte anti-braconnage	Fournitures et services	73 600	44 160 000	3	60	31/12/2024
19	FEM	National	DPx	Acquisition de matériel informatique et d'imprimantes de bureau pour l'opérationnalisation du bureau SIG des AP de PONASI (lot1) et Équipement informatique pour le bureau de l'UCP (lot 2),	Fournitures et services	102 200	61 320 000	2	90	31/12/2024
	FEM	National	CC	Etablissement des valeurs de références pour les indicateurs de résultats de la composante 2	Prestations intellectuelles	4 000	2 400 000	1		31/12/2024

N° d'ordre	Imputation budgétaire ou financement	Procédures	Mode de passation	Nature des prestations		Montant prévu	Montant en XOF	Nombre de lot	Délai d'exécution prévu (jour)	Date butoir d'exécution
						(USD)				
22	FEM	National	CC	Recruter un Expert en surveillance écologique pour la conception de plans de surveillance écologique pour toutes les aires protégées	Prestations intellectuelles	7 000	4 200 000	1	365	31/12/2024
	FEM	National	CC	Formation des écogardes et les forestiers sur le logiciel SMART (Spatial Monitoring and Reporting Tool) pour mieux suivre, évaluer et gérer de manière adaptative les activités de patrouille	Prestations intellectuelles	12 500	7 500 000			31/12/2024
	FEM	National	CC	Recrutement d'un consultant pour l'établissement des valeurs de références pour les indicateurs de résultats de la composante 3	Prestations intellectuelles	4 000	2 400 000	1	30	31/12/2024

<i>N° d'ordre</i>	<i>Imputation budgétaire ou financement</i>	<i>Procédures</i>	<i>Mode de passation</i>	<i>Nature des prestations</i>		<i>Montant prévu</i>	<i>Montant en XOF</i>	<i>Nombre de lot</i>	<i>Délai d'exécution prévu (jour)</i>	<i>Date butoir d'exécution</i>
						(USD)				
	FEM	National	DC à Cde	Conception, Montage et diffusion radiophonique (mass-médias) de bulletin d'information et de sensibilisations sur les activités du projet	Prestations intellectuelles	8 000	4 800 000	1	365	31/12/2024
34	FEM	National	CC	Recruter un bureau pour réaliser une évaluation de l'impact environnemental et social pour préparer un plan de gestion environnementale et sociale pour le projet	Prestations intellectuelles	30 875	18 525 000	1	365	31/12/2024
							-			

<i>N° d'ordre</i>	<i>Imputation budgétaire ou financement</i>	<i>Procédures</i>	<i>Mode de passation</i>	<i>Nature des prestations</i>		<i>Montant prévu</i>	<i>Montant en XOF</i>	<i>Nombre de lot</i>	<i>Délai d'exécution prévu (jour)</i>	<i>Date butoir d'exécution</i>
						(USD)				
	FEM	National	DCF	Acquisition d'accessoires liés à l'intégration de la dimension de genre, à la gestion des connaissances et à l'apprentissage	Fournitures et services	10 498	6 298 800	1	365	31/12/2024
37	FEM	National	DCF à Cde	Location de locaux pour accueillir l'UCP à Po	Fournitures et services	3000	1 800 000	1	365	31/12/2024
	FEM	National	CC	Elaboration d'une stratégie de communication du projet et son plan d'action	Prestations intellectuelles	6000	3 600 000	1	45	31/12/2024
	FEM	National	CC	Elaboration du manuel de procédure du projet	Prestations intellectuelles	10 000	6 000 000	1	45	31/12/2024
38	FEM	National	DCF	Acquisition de mobilier de bureau comprenant 3 bureaux de travail, des tables, des chaises, des classeurs, des étagère	Fournitures et services	5 000	3 000 000	1	45	31/12/2024
	FEM	National	ED	Abonnement Internet pour le bureau de l'UCP	Fournitures et services	300	180 000	12	365	31/12/2024

<i>N° d'ordre</i>	<i>Imputation budgétaire ou financement</i>	<i>Procédures</i>	<i>Mode de passation</i>	<i>Nature des prestations</i>		<i>Montant prévu</i>	<i>Montant en XOF</i>	<i>Nombre de lot</i>	<i>Délai d'exécution prévu (jour)</i>	<i>Date butoir d'exécution</i>
						(USD)				
	FEM	National	DCF à Cde	Acquisition de produit d'entretien (lot 1) et Fournitures de bureau (lot 2) au profit de l'UCP	Fournitures et services	4 500	2 700 000	2	365	31/12/2024
			DCF à Cde	Entretien des locaux de l'UGP	Fournitures et services	3200	1 920 000	1	365	45657
	FEM	National	DCF à Cde	Entretien et des gardiennage bureau de l'UGP	Fournitures et services	3 200	1 920 000	1	365	31/12/2024
	Total FEM					541 723	325 033 800			
	Total Général					541 723	-	325 033 800		

Arrêté le présent plan de passation des marchés à la somme de **trois vingt-cinq millions trente-trois mille huit cent (325 033 800) francs CFA.**

Annexe 3: Cibles des indicateurs en 2024

Indicateurs	Cibles de fin de projet	Cible en 2024	Activité de suivi	Responsable
Indicateur 1 : Superficie du paysage de PONASI gérée efficacement conformément au plan directeur de gestion du paysage.;	952 000 ha correspondant à la superficie totale du paysage PONASI	Mécanisme de Co gouvernance révisé	Rapport évaluation du mécanisme de co-gouvernance Rapport révision et de validation de la composition, de la mission et des règles de fonctionnement du mécanisme de co-gouvernance et du noyau technique permanent	Suivi évaluation
Indicateur 2 : Changement de la capacité institutionnelle des agences de gestion des aires protégées, tel que mesuré par le tableau de bord du développement des capacités du PNUD pour les projets du FEM : 1 : Capacités d'engagement 2 : Capacités de production, d'accès et d'utilisation des informations et des connaissances 3 : Capacités d'élaboration de stratégies, de politiques et de législations 4 : Capacités de gestion et de mise en œuvre 5 : Capacités de suivi et d'évaluation	Scores évalués à la fin du projet pour l'OFINAP et la DGEF : 1 : 89% 2 : 80% 3 : 67% 4 : 67% 5 : 67%	Structure institutionnelle appropriée pour la gestion des AP du complexe PONASI adoptée	Rapport atelier pour l'examen de la structure institutionnelle appropriée pour la gestion des AP du complexe PONASI	Chargé du Suivi-évaluation
a) Superficie des aires protégées terrestres dont l'efficacité de gestion a été améliorée, comme en témoigne l'évolution des scores METT des aires protégées existantes par rapport aux valeurs de référence suivantes : PNKT (39), Sissili (47), Nazinga (75), corridor b) 33 000 ha	a) 321 781 ha (superficie totale pour le PNKT, la Sissili, le Nazinga, les ZOVIC et le corridor #1) b) 33 000 ha	0	Exploitation des rapports d'activité et enquête terrain	Chargé du Suivi évaluation

Indicateurs	Cibles de fin de projet	Cible en 2024	Activité de suivi	Responsable
# 1 (31), ZOVIC Biéha (36) et ZOVIC Guiaro et Po (55) (Indicateur de base 1.2 de FEM-7) b) Superficie de l'aire protégée nouvellement créée (Corridor # 2) (Indicateur de base 1.1 de FEM-7)				
Indicateur : Nombre annuel de cas de conflits homme-faune dans les points chauds (identifiés la première année par l'évaluation rapide des systèmes SAFE), notamment les villages de Mantoingo, Zerboko, Yougoudri, Saro, Sia, Natiédougou, Boissa et Boala.	Diminution des conflits de 70 %	- Liste des points chauds de conflit homme-faune établie -valeur de référence de l'indicateur établi	Exploiter le rapport de l'expert et du spécialiste des conflits homme-faune	Chargé du Suivi-évaluation
Indicateur 4 : Nombre annuel moyen d'indications (preuves) directes et indirectes d'activités illicites enregistrées par sortie de patrouille, y compris les carcasses, les pièges, les rencontres visuelles et les arrestations de braconniers.	Réduction de 50 %.	Valeur de référence de l'indicateur établie	Exploiter le rapport de l'étude d'établissement de la valeur de référence/ exploitation des PV de patrouilles	Chargé du Suivi-évaluation
Indicateur 5 : État des ressources dans les aires protégées, y compris les aires protégées par l'État, les ZOVIC et les corridors. a. Abondance relative des mammifères de grande et moyenne taille, notamment le Bushbuck <i>Tragelaphus scriptus</i> et le Bohor Reedbuck <i>Redunca redunca</i> ; b. Abondance relative du petit gibier, y compris les tourterelles (diverses espèces), la pintade (<i>Numida meleagris</i>) et le francolin (<i>Francolinus bicalcaratus</i>) ;	Diminution de 50	a. valeur de référence de l'abondance relative des mammifères de grande et moyenne taille, notamment le Bushbuck <i>Tragelaphus scriptus</i> et le Bohor Reedbuck <i>Redunca redunca</i> b. valeur de référence de l'abondance relative du petit gibier, y compris les	Rapport d'inventaire et d'enquête	Chargé du Suivi-évaluation

Indicateurs	Cibles de fin de projet	Cible en 2024	Activité de suivi	Responsable
c. Niveau d'invasion des AP par le bétail domestique		tourterelles (diverses espèces), la pintade (Numida meleagris) et le francolin (Francolinus bicalcaratus) c. Niveau d'invasion des AP par le bétail domestique		
Indicateur 6 : Superficie des terres faisant l'objet de pratiques de gestion agro-sylvo pastorale améliorées et d'une agriculture intelligente face au climat), y compris : a) superficie des terres agro-pastorales aménagées (superficie totale : 6000 ha dans les sites pilotes) b) les forêts communales et villageoises et les massifs forestiers (superficie totale : 39 783 ha) c) les zones de pâturage soumises à des outils de gestion consensuels (superficie totale : 52 886 ha) d) les Chantiers d'Aménagement Forestier dont le modèle est évalué, révisé et mis en œuvre (superficie totale : 73 969 ha). (Indicateur de base 4 du FEM-7)	75 % des zones ciblées pour chaque catégorie d'utilisation des terres : a) 4 500 ha b) 29 837 ha c) 39 664 ha d) 55 477 ha totalisant 129 478 ha	0	Exploitation de rapport d'enquête	Chargé du Suivi-évaluation
Indicateur 7 : Revenu individuel annuel moyen dans les communautés locales et nombre de bénéficiaires directs (ventilés par genre) de l'emploi dans les filières des PFNL et du tourisme. a. du tourisme lié aux aires protégées b. des filières du karité, de la liane goïne et du miel	Augmentation des revenus de 30% pour 200 bénéficiaires directs de petites entreprises touristiques (60 hommes - 140 femmes) b) Augmentation des revenus pour 820	Situation de référence sur les revenus et le nombre de bénéficiaires directs. b) Situation de référence sur les revenus et le nombre	Exploitation des rapports et résultats des études	Chargé de Communication

Indicateurs	Cibles de fin de projet	Cible en 2024	Activité de suivi	Responsable
	bénéficiaires directs (200 hommes, 620 femmes) des filières des PFNL, notamment : - filière karité : augmentation des revenus de 20% pour 300 femmes - filière liane goïne : augmentation des revenus de 50% pour 120 femmes - Filière miel : augmentation des revenus de 20% pour 200 hommes et 200 femmes	de bénéficiaires directs.		
Indicateur 8 : État des ressources en : a. Zones forestières, y compris les zones de gestion forestière (CAF), les communes et les forêts villageoises. b. Zones de pâturage	Maintenir ou améliorer les valeurs	Valeur de référence	Exploiter la base de données sur le site web du projet et la cartographie produites	Chargé de Communication
Indicateur Représentativité des femmes dans le dispositif de gouvernance collaborative et participation à la prise de décision sur l'utilisation des terres et des ressources.	30% (correspondant au quota national de représentation des femmes)	30% (correspondant au quota national de représentation des femmes)	Exploitation des rapports d'activités du projet et liste de participants aux activités ; listes groupes de décision ou cadre de concertation/ sortie terrain pour constater la participation des femmes aux activités du projet	Spécialiste genre
Indicateur Proportion de groupes/associations villageois qui appliquent les connaissances partagées	80%	0	Rapport d'enquête	

Indicateurs	Cibles de fin de projet	Cible en 2024	Activité de suivi	Responsable
dans le cadre du projet, en dehors des sites d'intervention pilotes.				

Annexe 4: Plan de suivi des cibles des produits

Produits	Indicateurs de suivi	Cibles	Activité de suivi	Lieu	Période du suivi	Responsable
Produit 1. Produit 1.1 Le « dispositif de co-gouvernance du paysage du PONASI » est actualisé, renforcé et opérationnalisé en tant que plateforme intégrée servant de mécanisme de décision conjointe pour l'utilisation des terres et des ressources au sein du paysage	Mécanisme de co-gouvernance révisé et validé	1	Exploitation du rapport d'évaluation du mécanisme de co-gouvernance ; Exploitation des rapports des ateliers de révision et de validation	Pô,	T3 et T4	Chargé de Suivi-évaluation
Produit 1.2 : L'outil de planification territoriale est adopté comme méthodologie de planification spatiale permettant la visualisation des impacts des activités économiques sur le paysage avec une articulation claire des compensations (trade off), afin d'appuyer la prise de décision sur une utilisation des terres optimisant les bénéfices environnementaux et économiques	Base des données Système d'information	01	Exploitation des rapports, de la plateforme et sortie terrain sur le bureau SIG du PONASI	Pô	T2 et T4	Chargé de Suivi-évaluation
Produit 1.3 : Des estimations précises et bien documentées des stocks de carbone au sein du paysage du PONASI sont disponibles pour contribuer au processus d'évaluation des bénéfices associés aux différentes utilisations des terres et des ressources.	Valeur de référence du stock de carbone du complexe PONASI l'assurance climatiques	01	-Exploitation des rapports de l'expert forestier en REDD+	Pô	T3 et T4	Chargé de Suivi-évaluation

Produits	Indicateurs de suivi	Cibles	Activité de suivi	Lieu	Période du suivi	Responsable
Produit 1.4 : Élaboration du Plan Directeur de gestion du paysage PONASI pour guider la gestion du paysage du PONASI au cours des 15 prochaines années	Plan Directeur d'utilisation des terres du paysage de PONASI	01	- Exploitation du rapport du plan directeur de gestion du PONASI - Exploitation des rapports d'ateliers de validation ou de consultation	Ouagadougou, Pô	T3 et T4	Chargé de Suivi-évaluation
Produit 1.5 : Exigences de gestion durable et équitable pour les différentes unités du territoire, y compris des mécanismes efficaces d'application et de suivi, des mécanismes de prévention/gestion des conflits, le suivi de la conformité de la mise en œuvre, le suivi de la biodiversité et des écosystèmes, et une gamme de mesures incitatives et dissuasives, le soutien à la mise en œuvre du plan directeur de gestion du paysage de PONASI.	Superficie du paysage de PONASI gérée efficacement conformément au plan directeur de gestion du paysage	0	- Néant	-	-	-
Produit 2.1 : Les capacités institutionnelles et individuelles au sein des agences des AP sont améliorées par des interventions ciblées de renforcement des capacités.	Structure institutionnelle des aires protégées du complexe PONASI	01	- Exploitation du rapport de l'atelier et des résultats de l'expert	Ouagadougou, Pô	T3 et T4	Chargé de Suivi-évaluation
Produit 2.2 : L'efficacité de gestion des AP gérées par l'État du complexe PONASI - Kabore-Tambi (169 000 ha), Nazinga (91 300 ha) et Sissili (32 700 ha), incluant les corridors # 1 (4 500 ha) et #2 (33 000 ha) – est renforcée par une série d'appuis techniques	Stratégie de surveillance et de lutte contre le braconnage et un plan d'action pour le paysage du PONASI	01 01	- Exploitation des rapports d'activités et des cadres de concertations et mission terrain	Ouagadougou, Pô	T3 et T4	Chargé de Suivi-évaluation

Produits	Indicateurs de suivi	Cibles	Activité de suivi	Lieu	Période du suivi	Responsable
	Plans de surveillance écologique					
Produit 2.4 : Un plan efficace de protection des éléphants à l'échelle du paysage PONASI est développé et mis en œuvre. Ce plan intègre les résultats d'une étude scientifique précisant les corridors essentiels de déplacement des éléphants au sein du complexe PONASI et les autres grands complexes écologiques du pays et du Ghana.	État de référence sur les conflits hommes-faunes Population d'éléphants estimée	01 01	- Exploitation du rapport de l'étude	Ouagadougou	T3 et T4	Chargé de Suivi-évaluation2
Produit 3.1 : Des pratiques de gestion durable des terres (GDT) sont mises en œuvre par les communautés dans le paysage de PONASI.	Valeur de référence sur la GDT	01	- Exploitation du rapport de l'étude d'évaluation	Ouagadougou, PÔ	T4	Chargé de Communication
Produit 4.1 Plan d'action pour l'égalité des genres mis en œuvre, suivi et évalué.	Prise en compte du genre dans les organes de décision du projet	03	- Exploitation des rapports d'activités et des réunions	Pô	T2, T3 et T4	Chargé de Communication

Produits	Indicateurs de suivi	Cibles	Activité de suivi	Lieu	Période du suivi	Responsable
Produit 4.2: Les connaissances techniques et les enseignements tirés des expériences du projet sont compilés, évalués et traduits en produits de connaissance qui contribuent à renforcer les capacités de tous les acteurs en matière de gestion durable de l'environnement.	Évaluation d'impact environnemental du projet	01	- Exploitation du rapport d'évaluation et rapport de conformité environnemental	Pô	T2, T3 et T4	Chargé de Communication
Produit 4.3. Les apprentissages sont diffusés par le biais du plan de communication du projet afin de permettre leur adoption généralisée par les femmes et les hommes dans le paysage du PONASI et au Burkina Faso.	Personnes sensibilisées sur l'état environnemental du paysage PONASI, les services et avantages écosystémiques des AP, et le besoin urgent de mettre fin à la dégradation de l'environnement,	600	- Exploitation des rapports de sessions de sensibilisation	Pô, Zabré, Zoaga, Guiaro, Toecé, Doulougou, Biéha, Sapouy, Nobéré	T1 à T4	Chargé de Communication

Annexe 5: Plan de communication 2024 du PONASI

Activités de communication	Cibles	Canaux	Chronogramme	Lieu	Ressources
					Humaines
Activité 1: Assurer la couverture médiatique et la diffusion (télévision, radio, presse écrite et en ligne) des activités et réalisations importantes du PONASI et celles qui mettent en exergue les résultats en matière d'égalité des sexes	-Grand public -Autorités politiques et administratives -PTF	Médias	T1, T2, T3, T4	-Localités de déroulement des activités -Communes d'intervention	Femmes et hommes de médias
Activité 2 : Assurer la couverture et la publication continue (écrits, photos, sons, vidéos) sur les réseaux sociaux (Facebook, LinkedIn) et le site Internet du PNUD des activités et réalisations importantes du PONASI et particulièrement celles qui mettent en exergue les résultats en matière d'égalité des sexes.	-Grand public -Autorités politiques et administratives -PTF	Médias numériques	T1, T2, T3, T4	-Localités de déroulement des activités -Communes d'intervention	-Chargé de communication -Parties responsables Associations et coopératives bénéficiaires
Activité 3 : Assurer la visibilité du PONASI.	PTF Partenaires de mise en œuvre Populations bénéficiaires Population du Burkina Médias	Médias Rencontres Réseaux sociaux	T1, T2, T3, T4	 Ouagadougou Zones des populations bénéficiaires	Chargé de communication Les associations et services techniques déconcentrés partenaires Coordonnateur

Activités de communication	Cibles	Canaux	Chronogramme	Lieu	Ressources
					Humaines
Activité 4 : Concevoir des visuels de communication pour les séances de sensibilisations, les ateliers et les événements du projet.	Les productrices et producteurs Les acteurs du public et du privé Les médias	Atelier Séance de sensibilisation Evénement	T1 T2 T3 T4	Ouagadougou Pô et les autres communes d'intervention du projet	Chargé de communication